

Rapport annuel 2005
Conseil des arts de Montréal



Mission

En tant qu'organisme au service du milieu artistique de la métropole, le Conseil des arts de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement.

Pour ce faire, le Conseil mise sur l'expertise, le dynamisme et l'esprit d'innovation de ses membres et de son personnel, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique et les administrations municipales, afin d'assurer la pertinence de ses interventions et de favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

Page couverture

Détail de l'orgue de l'Église Saint-Nom-de-Jésus (arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), construit par Casavant Frères. De nombreux concerts y sont présentés dont ceux de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal et du Festival Orgue et couleurs.

Crédits photographiques

Couverture Luc Beauchemin

p.12 Diana Shearwood

p.13 Ramona Ramlochand

p.14 Toxa (conception de l'affiche)

p.15 Ginette Laurin

p.18 Luc Vallières

p.19 Cylla Von Tiedemann

p.20 José Luis Castillo

p.21 Yves Renaud

p.24 Michael Slobodian

p.25 Jim Campbell

p.28 Tayaout-Nicolas

p.30 Caroline Hayeur/Emmanuel Galland

Toute reproduction intégrale ou partielle des textes et des images de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, ne peut être faite sans l'autorisation écrite du Conseil des arts de Montréal et des titulaires des droits d'auteur.

Conseil des arts de Montréal

3450, rue Saint-Urbain

Montréal, Québec H2X 2N7

Tél. : (514) 280-3580

Fax : (514) 280-3784

www.artsmontreal.org

Conception et réalisation

Épicentre

Impression

Au Point

ISBN : 2-9802224-4-5

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Bibliothèque et Archives Canada, 2006

Sommaire

- 04 Rapport du président
- 06 Rapport de la directrice générale

- 08 Bilan de l'an 1 du plan stratégique :
principales réalisations

- 16 Programme général de subventions
- 26 Programme de tournées

- 28 Le Grand Prix
- 30 La Maison du Conseil des arts de Montréal

- 32 Liste des organismes subventionnés
par le Conseil des arts de Montréal en 2005

- 37 Conseil et comités du Conseil
- 41 Personnel du Conseil

- 43 États financiers
- 51 Code de déontologie

- 56 Textes anglais

Rapport du président



À mon arrivée en juin 1999, le Conseil des arts devait renouer avec la croissance et se repositionner dans le paysage culturel et politique de Montréal. Son rôle et son impact demeuraient mal connus des milieux d'affaires et du monde municipal, notamment des élus. La disette financière ne permettait plus au Conseil de jouer pleinement son rôle de tremplin et de bougie d'allumage. Outre le défi budgétaire, la question de l'autonomie du Conseil devenait un enjeu central avec le remodelage de la carte municipale alors annoncée. Cependant, je n'imaginai pas que le Conseil devrait relever ces défis dans la valse défusionniste qui allait rythmer mon mandat. Si la cartographie montréalaise allait beaucoup changer en six ans, notre territoire d'action, l'île de Montréal (ou l'agglomération maintenant), est demeuré le même.

Au cours de ces années, la création de Culture Montréal et la tenue du Sommet de Montréal ont permis à la culture de se positionner au cœur de plusieurs débats municipaux. La conjoncture politique avec une administration municipale sensible aux enjeux culturels et la mobilisation du milieu culturel ont favorisé l'émergence de la première politique culturelle de Montréal de même que celle du patrimoine. Grâce aux efforts soutenus des membres du Comité exécutif de la Ville responsables de la culture – et j'en profite ici pour remercier mesdames Helen Fotopulos et Francine Sénécal, qui se sont succédées à ce titre – ces politiques ont été adoptées à l'unanimité au conseil de ville en 2005. Ce furent là deux belles réussites du premier mandat de l'équipe de Gérald Tremblay, et c'est pourquoi sa réélection en novembre dernier suscite de grandes attentes. Le sommet métropolitain de la culture annoncé pour 2007, s'il réussit à catalyser des engagements concrets et structurés de la part des multiples paliers gouvernementaux agissant à Montréal, contribuera à relancer le développement de la métropole culturelle du Canada.

La politique culturelle reconnaît clairement le rôle central du Conseil des arts comme « premier instrument de repérage de la créativité » et avalise le principe de son autonomie. Comme personne morale distincte, le Conseil pourra conclure plus facilement des partenariats avec la communauté d'affaires et explorer des voies alternatives de financement pour le bénéfice des organismes artistiques, évidemment sans entrer en concurrence avec eux. Pour nous appuyer dans nos démarches auprès du secteur privé, nous comptons aussi sur la collaboration enthousiaste de la Chambre de commerce

de Montréal métropolitain, qui fait déjà un excellent travail de sensibilisation auprès des gens d'affaires.

Son ancien président, Benoît Labonté, est également convaincu de l'importance des arts et de la culture pour le développement de Montréal, et son arrivée comme responsable culturel au conseil exécutif de la Ville est un bon présage pour le Conseil et la communauté artistique.

Le budget du Conseil a atteint 10 M\$ en 2005, grâce à la promesse tenue du Maire Tremblay. Ces 1,3 M\$ supplémentaires lui ont permis de s'ouvrir à plus d'organismes et d'augmenter l'aide aux plus performants. Le nombre d'organismes soutenus est ainsi passé de 208 en 2000 à 289 en 2005. Une hausse de près de 40 %. Le Conseil pourrait en soutenir le double, tant Montréal pétille d'intelligence créative et fait œuvre de pionnière dans plusieurs domaines. Nous pouvons être fiers de nos créateurs.

En 2004, le Conseil initiait avec la Délégation pour la diversité culturelle dans les arts une démarche de rapprochement interculturel, et en 2005, il s'engageait avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal auprès de la relève artistique, pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes artistes. Les deux dossiers ne sont pas sans points communs et mettent en lumière les lacunes du système actuel de soutien à la culture (financier et associatif, public et privé), qui a beaucoup de difficulté à accueillir les nouveaux apports artistiques. Manque d'argent certes, mais aussi manque de concertation et parfois, ce qui est dommage, manque d'ouverture.

Avant de terminer, je me dois de souligner la réussite de notre programme de tournées, un programme original grâce auquel les arrondissements et les municipalités de Montréal peuvent offrir à leurs citoyens un programme culturel de haut niveau, clé en main. Ce programme unique fait l'envie de Toronto et de Vancouver, qui y voient une formule gagnante. C'est là une réussite montréalaise qui contribue à faire de Montréal une métropole culturelle.

Le Conseil des arts de Montréal a beaucoup évolué lors de mon mandat pour devenir un organisme plus dynamique et plus flexible, mieux adapté aux nouvelles réalités métropolitaines. Je remercie tous les membres du Conseil avec qui j'ai partagé mes responsabilités de même que la directrice générale Danielle Sauvage et son équipe, qui ont su avec doigté et efficacité concrétiser les idées et les volontés du Conseil. Je quitte ma fonction avec le sens du devoir accompli en laissant aux Montréalais et à la personne qui me succédera à la présidence un organisme en meilleure santé, plus en lien avec son milieu mais surtout avec les milieux politique et d'affaires, bref mieux outillé pour répondre aux défis qui se dessinent déjà dans le Montréal du 21^e siècle.



Maurice Forget, C.M.

Président du Conseil des arts de Montréal

Rapport de la directrice générale



Bénéficiant d'une augmentation pour la troisième année consécutive, le budget du Conseil des arts de Montréal a atteint 10 M\$ en 2005. De cette somme, 8 747 593 \$ ont été versés à près de 300 organismes artistiques montréalais. Le programme de subventions – subventions de fonctionnement, de projet ou de tournées, dans le cadre d'échanges culturels internationaux ou à l'occasion du Grand Prix – est clairement au cœur des opérations du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil des arts a entrepris en 2005 un certain nombre d'actions qui, sans pour autant grever son budget, ont profondément modifié son fonctionnement et son positionnement. Une des plus importantes réalisations de cette année aura été la mise en œuvre du plan stratégique 2005-2008 adopté l'an dernier. (On trouvera en page 8 un bilan de l'an 1 du plan stratégique, qui indique ce qui a été réalisé en 2005.) Mentionnons entre autres les modifications apportées au règlement 51, qui ont permis d'augmenter le nombre de membres, et la mise en place d'un code de déontologie qui favorise l'accueil, autour de la table du Conseil, de personnes provenant du milieu artistique et encore actives au sein d'organismes culturels montréalais. Parmi les douze nouveaux membres nommés en 2005, neuf sont des artistes, des créateurs ou des gestionnaires culturels participant activement au développement de leur discipline. L'harmonisation de nos formulaires de demandes de subventions avec ceux du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est une autre initiative dont le milieu culturel se réjouit.

Mais ce dont nous sommes le plus fiers, c'est la création en février 2005 de six comités consultatifs sectoriels réunissant 44 artistes, professionnels, créateurs, gestionnaires, professeurs, etc. choisis pour leur connaissance experte du milieu et des divers aspects de chacune des disciplines soutenues par le Conseil. Ce réservoir de talents s'avère extrêmement précieux. Les comités consultatifs se sont réunis deux fois l'année dernière et ont abordé de nombreux sujets, enrichissant la réflexion des conseillers culturels et des membres du Conseil. Ces comités peuvent aussi être vus comme des pépinières qui permettent d'identifier et de familiariser de futurs membres du Conseil : les récentes nominations de Kiya Tabassian (issu du comité consultatif musique) et de Yves Sheriff (issu du comité consultatif arts médiatiques) en sont une première manifestation.

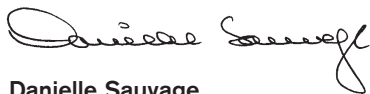
L'année 2005 a aussi vu la naissance, ou la poursuite, de nombreux projets de concertation et de partenariat. À ce chapitre, le Conseil des arts a participé aux côtés du Conseil

des arts du Canada, de Patrimoine Canada, du CALQ, du ministère de la Culture et des Communications et de la Ville de Montréal, à l'appel de propositions lancé pour la création d'un festival de danse contemporaine. Pour la première fois dans l'histoire des conseils des arts, les organismes invités à présenter des projets n'avaient qu'un seul formulaire à remplir et leurs projets étaient évalués par un seul jury de pairs. Cette première expérience a été possible seulement parce que des rencontres de concertation et d'échanges d'information entre les différents subventionneurs se tenaient régulièrement depuis le début de l'année.

Autres partenariats porteurs, ceux que le Conseil a entretenus avec le Forum Jeunesse et la Délégation pour la diversité culturelle dans les arts ont fait avancer deux dossiers importants : le soutien à la relève artistique et l'inclusion des artistes et des publics issus des communautés ethnoculturelles. Ainsi, le Conseil a contribué à l'élaboration d'un plan d'action pour outiller la relève artistique, en collaboration avec le Forum Jeunesse, la Conférence régionale des élus et le ministère des Affaires municipales. Quant à la Délégation sur la diversité culturelle, mise sur pied en 2004 avec l'appui du Conseil, elle a poursuivi son travail de réflexion et s'est engagée dans la réalisation de quelques projets concrets. À l'automne, toujours avec l'aide du Conseil, la Délégation entreprenait des démarches pour se constituer en organisme autonome. Diversité artistique Montréal (DAM) devrait voir le jour sous peu.

L'année 2005 a aussi été l'occasion de mettre en place des partenariats avec le monde des affaires. Le projet *Bénévoles d'affaires*, qui vise à solliciter les gens d'affaires pour qu'ils offrent bénévolement leur expertise aux organismes artistiques, a commencé à prendre forme, grâce notamment à une subvention de démarrage de la Sun Life. Des rencontres avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ont permis d'ébaucher d'autres projets visant à promouvoir le maillage arts-affaires au cours de la prochaine année.

Bref, le Conseil des arts de Montréal, face à la nécessité de marquer le changement et de rallier les milieux artistiques, politiques et d'affaires, a pris en 2005 des mesures concrètes et a commencé à exercer un leadership proactif au sein de sa communauté. Ceci a pu se réaliser grâce à l'encouragement et à la complicité du président du Conseil, Maurice Forget, que je tiens à remercier chaleureusement pour son dévouement pendant les années qu'il a consacrées au Conseil. Les membres du Conseil, anciens et plus récents, ont aussi été d'un appui solide et enthousiaste, tout autant que les employés qui ont accepté avec entrain de relever ces nouveaux défis. Qu'ils en soient tous et chacun remerciés.



Danielle Sauvage

Directrice générale du Conseil des arts de Montréal

Bilan de l'an 1 du plan stratégique 2005-2008 : principales réalisations

Le Conseil des arts de Montréal s'est doté en 2005 d'un plan stratégique afin d'affirmer plus clairement son positionnement, de mieux adapter ses interventions à la réalité du milieu, de revoir ses mécanismes de gouverne, et surtout de prendre les moyens d'exercer un leadership proactif au sein de sa communauté.

Trois grandes orientations découlaient de cette planification :

- 1 Se doter de mécanismes de gouverne performants
- 2 Actualiser et moduler l'offre de services
- 3 Dynamiser le fonctionnement et simplifier la gestion des subventions

et chacune était accompagnée d'objectifs spécifiques et d'actions détaillées.

Voici un résumé des résultats obtenus en 2005 dans l'atteinte de ces objectifs.

Première orientation

Se doter de mécanismes de gouverne performants

- Le nombre de membres du Conseil a été augmenté de 21 à 25.
- Le Conseil s'est doté d'un code de déontologie afin de permettre la participation de personnes provenant du milieu artistique et encore actives au sein d'organismes montréalais à titre de travailleurs culturels ou d'administrateurs.
- Parmi les 12 nouveaux membres nommés à l'automne, 9 étaient des artistes ou des gestionnaires culturels.
- Un comité de mise en candidatures a été mis sur pied pour mieux conseiller quant au choix de nouveaux membres.
- Un comité de vérification financière a également été constitué pour examiner les budgets et les états financiers et faire des recommandations au Conseil.
- Le Conseil a créé des instances disciplinaires réunissant membres et employés cadres et professionnels pour lutter contre les silos sectoriels; les premiers dossiers transversaux ont porté sur la relève et l'inclusion des artistes de la diversité.

Deuxième orientation

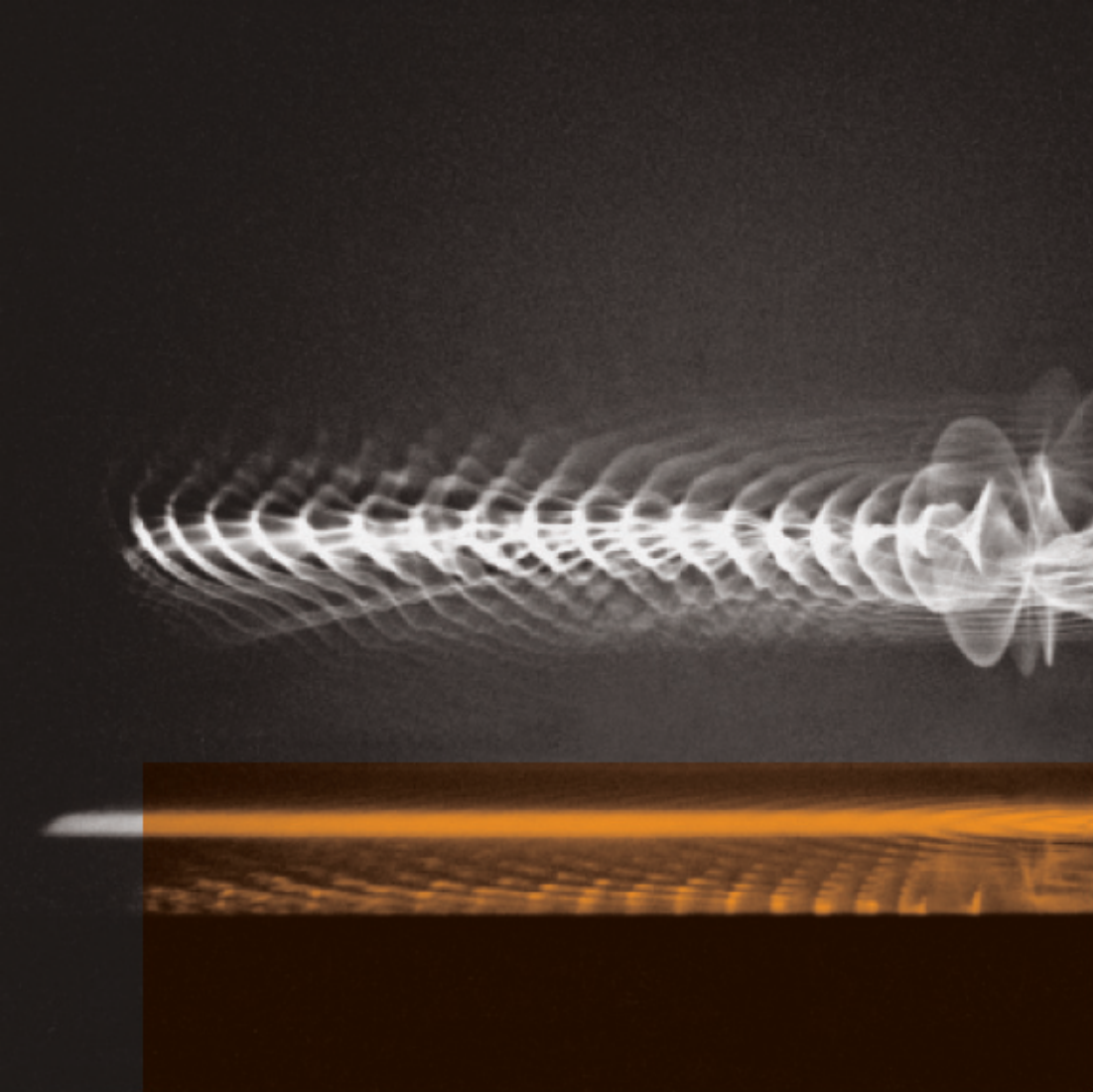
Actualiser et moduler l'offre de services

- Les critères d'admissibilité des différents programmes (fonctionnement, projet, projet spécial) ont été précisés et raffinés
- Le Conseil a examiné les modalités d'aide aux collectifs d'artistes, particulièrement dans les secteurs des nouvelles pratiques artistiques, des arts médiatiques et des arts visuels, et y donnera suite dès que les disponibilités financières le permettront.
- Pour continuer à favoriser la création et l'exploration en arts médiatiques, le Conseil a exploré avec divers partenaires des sources alternatives de financement.
- Pour soutenir davantage l'architecture, le design et les métiers d'art, le Conseil est à l'affût de projets et d'initiatives porteurs.
- Le Conseil a, dans la mesure de ses moyens, augmenté les subventions versées aux grandes institutions.
- Le Conseil s'est joint à des tables de concertation réunissant le Conseil des arts du Canada, Patrimoine Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi que la Ville de Montréal.
- Le Conseil a appuyé les efforts de la Délégation créée pour favoriser l'inclusion des artistes professionnels et des publics issus des communautés culturelles; à la fin de l'année, cette Délégation se préparait à voler de ses propres ailes.
- Le Conseil a négocié avec la Ville de Montréal le transfert du Prix Arts-Affaires, qui sera réactivé en 2006 au sein du Conseil et en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.
- Le Conseil a organisé une campagne de publicité à la radio et dans les hebdomadaires culturels pour promouvoir la fréquentation des activités culturelles présentées dans le cadre du *Conseil des arts de Montréal en tournée*.
- Afin d'aider les jeunes compagnies, le Conseil a travaillé à la mise en place du projet « Bénévoles d'affaires » sur le modèle américain de « Volunteers for the Arts »; le projet débutera en 2006.

Troisième orientation

Dynamiser le fonctionnement et simplifier la gestion des subventions

- Les formulaires de demandes de subventions du Conseil ont été modifiés pour s'harmoniser le mieux possible avec ceux des autres conseils.
- Les formulaires des différents secteurs disciplinaires ainsi que les dates de dépôt des demandes de subventions ont également été harmonisés.
- Le Conseil a examiné la possibilité d'instaurer un programme pluriannuel de subventions pour les organismes établis : ce dernier sera mis en place en 2006 ou 2007, en synchronie avec ceux du CALQ et du CAC.
- Trois nouveaux comités sectoriels ont été créés : un comité des arts médiatiques et des nouvelles pratiques artistiques, un comité spécifique pour la littérature et un comité pour le programme de tournées.
- Le Conseil des arts a mis en place des comités consultatifs de pairs pour le conseiller sur la définition de ses politiques, critères et programmes de subventions, pour témoigner des besoins du milieu et des priorités relatives à chaque discipline, et en conséquence pour l'éclairer sur d'éventuels changements à apporter à ses modes d'intervention.



Arts médiatiques

Silophone

Ondulation

Performances et installation créées par
Thomas McIntosh avec Mikko Hynninen et Emmanuel Madan
présentées au Musée d'art contemporain de Montréal
du 11 février au 6 mars 2005



Arts visuels

Optica, un centre d'art contemporain

White Desert

Installation de Ramona Ramlochand (détail)

Exposition présentée du 10 septembre au 15 octobre

2005, dans le cadre du Mois de la Photo à Montréal

Impression numérique reproduite avec l'aimable
permission de l'artiste



Cinéma

Festival du nouveau cinéma de Montréal

Détail de l'affiche de la 34^e édition
présentée du 13 au 23 octobre 2005



Danse

O Vertigo

David Rose, Marie-Ève Nadeau,
Mélanie Demers dans *Passare*

Chorégraphie de Ginette Laurin

Programme général de subventions

En 2005, le Conseil des arts de Montréal a versé 7 746 000 \$ en subventions de fonctionnement, à projet ou pour un projet spécial, ce qui représente une augmentation de 4,3 % sur les montants versés l'année précédente.

Après avoir accueilli de nombreuses nouvelles compagnies (une cinquantaine au cours des trois dernières années), et après avoir consolidé des organismes de moyenne envergure, le Conseil a été en mesure en 2005, et pour la première fois depuis plus d'une dizaine d'années, d'augmenter les subventions versées à quelques grandes institutions. C'est ainsi que le Musée des beaux-arts de Montréal, le Centre Canadien d'Architecture, le Musée McCord, les Grands Ballets Canadiens, l'Opéra de Montréal et la Cinémathèque québécoise ont reçu des augmentations totalisant 77 000 \$. Le Conseil est bien conscient que ceci ne représente qu'une goutte d'eau dans le budget des grandes institutions, mais il faut voir ce premier geste de dégel comme une indication de l'intérêt qu'il porte à ces institutions et de son inquiétude face à leurs problèmes de financement.

Voici les faits saillants pour chacun des secteurs d'intervention du Conseil :

Arts médiatiques

Grâce à l'entente triennale avec la Conférence régionale des élus (CRÉ), qui a permis d'enrichir de 40 000 \$ l'enveloppe budgétaire des arts médiatiques, c'est encore une fois ce secteur qui a bénéficié de la plus importante augmentation par rapport à l'année dernière (10,5 %). Le Conseil a versé cette année 262 000 \$ à 18 organismes.

Quatre d'entre eux ont vu leur subvention augmenter, et deux compagnies ont bénéficié d'une subvention spéciale pour réaliser des échanges avec la Chine. C'est ainsi que MUTEK a participé à Beijing au Festival de musique, son et nouvelles technologies, et que Groupe Molior prépare pour Shanghai une exposition d'artistes montréalais dont les installations interactives incitent au contact entre le spectateur et l'œuvre.

Arts visuels

En arts visuels, 46 organismes ont reçu des subventions totalisant 1 244 000 \$, soit 3,3 % de plus qu'en 2004.

Alors que les augmentations budgétaires des années précédentes avaient surtout profité aux centres d'artistes et aux organismes voués au rayonnement de l'art actuel, le Conseil a voulu cette année, comme nous l'avons déjà dit, bonifier son aide aux grandes institutions phares de la scène artistique montréalaise. Le MBAM, le CCA et le McCord ont ainsi obtenu une augmentation bien méritée.

Le Conseil a également donné suite à la volonté exprimée dans son plan stratégique de s'ouvrir davantage à des disciplines comme le design et l'architecture, en accordant des subventions à la Galerie Monopoli et à la Médiathèque du design – dans le cas de cette dernière, pour la tenue de la *Tribune des designers* dans le cadre du Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM).

Cinéma

Quatorze organismes, dont sept festivals de films, se sont partagés 303 000 \$, soit 7 % de plus que l'année précédente. Notons particulièrement la bonification de l'aide apportée au festival Vues d'Afrique, ainsi qu'aux organismes Hors Champ et Les Films de l'Autre, qui stimulent la diffusion et la production du cinéma indépendant. La Cinémathèque québécoise, qui est en quelque sorte l'institution du secteur cinéma, a bénéficié d'une augmentation de 10 000 \$.

Une aide au projet a été accordée à l'Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec pour la réalisation d'un livre sur le métier de réalisateur, dont l'axe se veut à la fois artistique et pédagogique.

Danse

Dans le secteur de la danse, 42 organismes se sont partagé 1 217 500 \$, soit 5,6 % de plus que l'année dernière. Les Grands Ballets Canadiens ont bénéficié, pour la première fois depuis de très nombreuses années, d'une augmentation de leur subvention. Une douzaine de petites et moyennes entreprises en ont profité également, et deux nouvelles compagnies (David Pressault Danse et Lina Cruz-Productions Fila 13) ont reçu une première subvention.

L'année 2005 aura connu en décembre le dénouement particulièrement heureux de deux dossiers, celui de l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault et celui d'un festival de danse. Dans le premier cas, le bâtiment a pu échapper au couperet des créanciers qui ont accepté la proposition concordataire (à laquelle le Conseil des arts a contribué pour un montant de 30 000 \$). Dans le deuxième cas, le Conseil a participé activement, en étroite collaboration avec tous les subventionneurs impliqués, à un processus exceptionnel de sélection qui a mené le Festival de théâtre des Amériques à la barre d'un événement d'envergure internationale dédié à la création contemporaine. Cet événement verra le jour au printemps 2007 sous le nom de Festival TransAmériques.



Littérature

Le Band de poètes

Collectif composé de D. Kimm, Geneviève Letarte,
Bernard Falaise, Normand Guilbeault, Guy Marchamps
et José Acquelin (absent de la photo)
Spectacle présenté le 18 février 2005
lors de la 4^e édition du Festival Voix d'Amérique



Nouvelles pratiques artistiques

Dulcinée Langfelder & Cie

Victoria

Spectacle de et avec Dulcinée Langfelder



Musique

Constantinople

Kiya Tabassian, Elin Soderstrom,
Matthew Jennejohn, Ziya Tabassian
et Guy Ross



Théâtre

Théâtre du Nouveau Monde
Pierre Lebeau et Alexis Martin dans
Le Procès de Franz Kafka

D'après la traduction de Alex Nesme
Adaptation théâtrale de Serge Lamothe
Mise en scène de François Girard

Littérature

En littérature, 35 organismes ont reçu des subventions pour un montant total de 352 000 \$, ce qui représente une augmentation de 4,1 % par rapport à 2004.

La désignation de Montréal comme capitale mondiale du livre en 2005-2006 soulignait la qualité du milieu du livre montréalais et offrait une occasion privilégiée de mettre en valeur la vitalité de la création littéraire qui s'y manifeste. Le Conseil s'est associé au projet spécial proposé par la Maison de la poésie intitulé « Montréal ville de poètes », qui s'inspirait du titre de l'anthologie de Claude Beausoleil, *Montréal est une ville de poèmes vous savez*.

Le Conseil des arts a aussi voulu marquer son appréciation du dynamisme de l'activité littéraire de la communauté anglophone, en apportant une aide accrue à la Québec Writer's Federation pour le soutien de ses programmes d'animation et de sensibilisation à la création littéraire; de même, il accueillait pour la première fois le magazine littéraire de langue anglaise *Maisonneuve*.

Musique

C'est en musique comme en théâtre qu'on retrouve le plus grand nombre de compagnies, soit 63. Celles-ci ont reçu des subventions totalisant 2 002 500 \$, soit 5,3 % de plus qu'en 2004. Les trois grandes institutions du secteur ont, chacune à leur façon, marqué l'année.

À l'Orchestre symphonique de Montréal, les quatre premiers concerts de Kent Nagano à titre de directeur musical désigné ont obtenu un succès éclatant. La grève des musiciens, qui a ensuite paralysé l'orchestre pendant plus de cinq mois et forcé l'annulation de plusieurs concerts, a malheureusement jeté une ombre au tableau.

L'Opéra de Montréal a aussi eu sa part de revers, les difficultés financières imposant l'annulation de la présentation de l'œuvre *Œdipus Rex*, de Stravinsky, dans une mise en scène de François Girard, qui était prévue dans le cadre de la saison 2005-2006.

Quant à l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal, il a célébré son 25^e anniversaire avec panache : en début de saison, le jeune chef Yannick Nézet-Séguin poursuivait le cycle Mahler dirigeant la *Symphonie no 9*, une réalisation monumentale chaudement applaudie par la critique et le public, puis, tout de mémoire, dirigeait l'intégrale des neuf symphonies de Beethoven. Ce Week-end Beethoven du Métropolitain constitue un des grands moments de l'année musicale montréalaise.

Le Conseil a aussi souligné l'effervescence de la musique baroque, de la musique contemporaine et de la musique actuelle à Montréal en soutenant trois jeunes festivals, le Montréal Baroque (3^e édition) en juin, le Montréal/Nouvelles Musiques (2^e édition) en mars, et le festival Suoni per Il Popolo (5^e édition) en juin également.

Enfin, le secteur musique a consolidé son soutien à une vingtaine de formations musicales de toutes tailles et accueilli deux nouvelles compagnies de jazz, Jazz Services et les Créations musicales François Richard.

Nouvelles pratiques artistiques

Ce secteur en voie de développement est issu de l'ancien secteur des arts multidisciplinaires. Souffrant d'une absence de définition et, paradoxalement, d'une volonté de ne pas s'enfermer dans des cadres trop stricts, les nouvelles pratiques artistiques cherchent aujourd'hui à consolider leurs assises et à se doter d'une structure solide et viable.

Le Conseil des arts a donc décidé cette année de regrouper au sein de ce secteur les compagnies qui se consacrent à des expressions artistiques inclassables, et qui étaient logées à d'autres enseignes, en danse, en arts visuels, en théâtre par exemple, ceci bien entendu avec leur accord. C'est ainsi que l'Usine C a reçu en 2005 une subvention spéciale pour présenter *Temps d'images*, un événement européen qui fait le lien entre les arts de la scène et les arts de l'image; Usine C migre donc à compter de 2006 du secteur du théâtre à celui des nouvelles pratiques artistiques.

Le secteur a aussi accueilli deux nouveaux venus : les Productions Nathalie Derome pour le projet *Zap le réel!*, et Jerry Snell Industries.

Au total, cinq organismes ont reçu 43 000 \$, mais comme les secteurs des arts médiatiques avant lui, le secteur des nouvelles pratiques artistiques est appelé à se bonifier considérablement au cours des prochaines années. D'ailleurs, à la fin de l'année, et pour bien marquer sa volonté de consolider ce secteur, le Conseil des arts de Montréal a décidé d'ajouter une nouvelle catégorie aux finalistes du Grand Prix : c'est le Théâtre La Chapelle qui a été désigné premier finaliste dans la catégorie nouvelles pratiques artistiques.

Théâtre

En théâtre, 63 compagnies se sont partagé 2 322 000 \$. Parmi celles-ci, quelques nouveaux venus : Gravy Bath Productions, Porte Parole, Théâtre Décalage, ainsi que le Théâtre Les Porteuses d'Aromates, maître d'œuvre du Festival du jamais lu.

Le développement du théâtre jeune public demeure une des préoccupations importantes aux yeux du Conseil et, pour cette raison, celui-ci n'a pas hésité à participer financièrement à la tenue d'événements de grande envergure dans ce secteur. Ainsi, du 20 au 30 septembre, avait lieu à Montréal le 15^e Congrès mondial d'ASSITEJ, qui a réuni des délégations de près de 50 pays; à cette occasion, pas moins de 34 productions en provenance de 13 pays ont pris l'affiche au Festival mondial des arts pour la jeunesse.

Complément tout aussi exceptionnel par ses retombées qu'enrichissant par son contenu, le colloque international organisé par la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse a permis, sous le titre de *Quels théâtres pour quels publics ?*, de débattre des enjeux actuels de la création liés au développement de la pratique.

Malgré les difficultés qu'a entraînées le boycott scolaire, 2005 s'est avéré une année particulièrement faste pour l'ensemble des compagnies jeune public, tant pour les praticiens que pour les spectateurs.



Conseil des arts de Montréal en tournée

Fondation de Danse Margie Gillis

Voyage

Chorégraphie de Margie Gillis



Conseil des arts de Montréal en tournée

Memory/Recollection

Installation interactive de Jim Campbell présentée dans le cadre de l'exposition itinérante *Art & D dans l'île* de la **Société des arts technologiques**.

Programme de tournées

Le programme du *Conseil des arts de Montréal en tournée* a connu en 2005 un développement extraordinaire, tant quantitatif que qualitatif. 1 132 593 \$ y ont été investis, en comparaison avec 1 019 496 \$ en 2004. De cette somme, 1 030 685 \$ ont été versés à 47 organismes, dans chacune des disciplines soutenues par le Conseil. Résultat : ces organismes ont présenté 425 spectacles, expositions et événements dans chacun des 27 arrondissements de l'Île de Montréal, accueillant quelque 100 000 spectateurs.

En arts de la scène, cinq compagnies de danse, quinze compagnies de musique et douze compagnies de théâtre ont totalisé des subventions de 807 180 \$. En arts visuels, les investissements ont été de 102 450 \$, dont 93 750 \$ pour deux expositions : *Art & D dans l'île*, organisée par la Société des arts technologiques, qui a transporté pour la première fois dans cinq lieux de diffusion municipaux des images cyberculturelles, et *Jumelages : l'espace et son double*, organisée par le Centre d'art public, qui a commencé à circuler au début de 2006. Les expositions *D'après Notman – Regards photographiques sur Montréal, espacés d'un siècle*, produite par le Musée McCord d'histoire canadienne, et *Charles Daudelin, maître de l'espace*, réalisée par le Musée des maîtres et artisans du Québec, ont poursuivi leur périple entrepris l'année précédente, de même que *Regards sur l'avenir : une rétrospective des prix François-Houédé*, produite par le Conseil des métiers d'art du Québec, et *Regards sur les prix Pierre-Ayot et Louis-Comtois*, de l'Association des galeries d'art contemporain.

En littérature, les Productions Si on rêvait encore ont pris la relève pour emmener contes et légendes dans les municipalités. L'Association des écrivaines et des écrivains pour la jeunesse ont continué leur œuvre de diffusion, favorisant les rencontres avec des auteurs jeunesse dans les bibliothèques de quartier ainsi qu'auprès des enfants hospitalisés. Quant à l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, elle a présenté *Des mots en quartiers* dans huit lieux de diffusion. Ces trois compagnies se sont partagé 48 000 \$ dans le cadre du programme de tournées.

Le secteur cinéma a continué de se développer, avec la participation du Festival International du Film sur l'Art, des Rendez-vous du cinéma québécois, des Rencontres internationales du documentaire et, pour la première fois cette année, du collectif de jeunes réalisateurs KINO 00. Si l'on ajoute les projections en arts médiatiques de l'Agence TOPO, du Groupe d'intervention vidéo (GIV) et de *kondition pluriel*, ainsi que les projections du film *Amelia* de La La La Human Steps, ce secteur aura bénéficié de 73 055 \$ pour tourner dans les lieux de diffusion municipaux. C'est un programme qui remporte beaucoup de succès tant auprès du public, qui a la chance de rencontrer et d'échanger avec les créateurs, qu'auprès des diffuseurs (ils étaient 12 l'année dernière, ils sont 20 cette année). Il faut dire

que le Conseil des arts fournit l'équipement technique nécessaire et qu'il offre également les services d'un directeur technique pour assurer les meilleures conditions de diffusion.

Un autre projet dont le Conseil est particulièrement fier est *Portraits d'artistes*, un concept innovateur qui vise à faire mieux connaître les artistes en arts visuels. Il s'agit d'un module qui comprend un portrait plain pied d'un artiste ainsi qu'une de ses œuvres : facilement transportable et démontable, le module peut s'installer à peu près n'importe où, dans des lieux inhabituels, et il dessert avantagement les municipalités qui n'ont pas de lieux d'expositions. Quatre premiers modules ont été lancés en 2005, consacrés à Liliana Berezowski, Jérôme Fortin, Sylvie Laliberté et Gilbert Poissant. Quatre autres artistes feront l'objet de « portraits » en 2006.

Dans le cadre du projet *Soutenir l'école montréalaise* en partenariat avec le ministère de l'Éducation du Québec, projet qui veut permettre aux enfants et aux organismes de vivre ensemble le processus de création, deux compagnies se sont installées en résidence dans les arrondissements : le Théâtre Bouches Décousues a montré *Les Flaques* pendant trois semaines dans Villeray, Pointe-aux-Trembles et Verdun, alors que l'Arsenal à musique présentait *L'Usine des sons* dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et dans le Sud-Ouest.

Autre nouveauté en 2005 : le concours Le Choix du public, qui invitait les spectateurs à faire connaître leur appréciation des spectacles, expositions et événements présentés dans le cadre du *Conseil des arts de Montréal en tournée*. Plus de 6 000 personnes ont retourné la carte postale de participation : l'organisme qui a remporté la faveur populaire était le Ballet flamenco Arte de Espana, et sa directrice, Lina Moros, s'est vu remettre en témoignage de reconnaissance une œuvre d'art de Jérôme Fortin, lui-même gagnant du Prix Pierre-Ayot de la Ville de Montréal. Un tirage, lors du lancement de la saison 2005-2006, parmi toutes les cartes postales reçues a permis de faire des heureux : un couple de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce-Côte-des-Neiges gagnait un voyage en avion vers Las Vegas ainsi que deux nuits d'hôtel et deux billets pour assister à « Ô », une gracieuseté du Cirque du Soleil et du Club Aventure.

C'est aussi à l'automne 2005 que le Conseil des arts a commencé à publiciser les activités du *Conseil des arts de Montréal en tournée* à la radio (CJPM-Radio Classique) et dans les hebdomadaires culturels (Voir). Un sondage permettra en cours d'année de déterminer l'impact de ces dépenses publicitaires.

Enfin, suite au referendum sur la défusion qui a entraîné la reconstitution de quinze villes, le Conseil des arts a procédé cette année à une révision des paramètres d'attribution. Jusqu'à l'année dernière, le Conseil partageait les activités culturelles sélectionnées entre 32 lieux de diffusion répartis parmi les 27 arrondissements. Dorénavant, d'autant plus que les arrondissements ont la responsabilité de gérer leurs programmes culturels, les activités du *Conseil des arts de Montréal en tournée* seront partagées entre 34 joueurs, les 19 arrondissements de Montréal et les 15 villes reconstituées. Cette décision a été prise en collaboration avec les membres du comité Arts et Arrondissements, afin d'assurer une plus grande équité.



20^e Grand Prix

Espace Go

Le président Maurice Forget et le Maire de Montréal
Gérald Tremblay remettent une bourse de 25 000 \$
à la directrice artistique de Espace Go, Ginette Noiseux,
lors du déjeuner du 20^e Grand Prix.

Le Grand Prix

Le Grand Prix du Conseil des arts de Montréal a fêté son 20^e anniversaire le 15 mars 2005, avec beaucoup d'éclat. Quelque 700 personnes – artistes, gens d'affaires et élus municipaux – ont chaleureusement applaudi les gagnants.

C'est la compagnie de théâtre Espace Go qui a remporté le Grand Prix 2004 pour la place originale qu'elle occupe dans la vie théâtrale montréalaise et québécoise, caractérisée depuis 25 ans par la valorisation de la participation des femmes. Sa directrice artistique, Ginette Noiseux, était sur place pour recevoir la bourse de 25 000 \$ qui accompagne le Grand Prix.

Les finalistes, qui se sont mérité chacun un prix de reconnaissance de 5 000 \$, étaient :

- en arts visuels, Graff, avec l'événement Griff Graff Groff focalisant sur la relève;
- en arts médiatiques, MUTEK, dont le festival malaxe avec brio sons, ordinateurs et images;
- en cinéma, Vues d'Afrique, qui fêtait ses vingt ans avec une édition lumineuse et rythmée;
- en danse, la Compagnie Flak et la plus récente création de José Navas, *Adela, mi amor*;
- en littérature, Les Filles électriques pour la 3^e édition de Voix d'Amériques, un événement branché sur les mots et la parole;
- et en musique, le Nouvel Ensemble Moderne pour une pléiade d'activités dans une saison stimulante.

Présidé par Maurice Forget, le jury réunissait Marcel Côté, associé fondateur de SECOR Conseil; Naïm Kattan, écrivain et directeur de la revue Les Écrits; Micheline Lanctôt, réalisatrice et comédienne; et Gilles Ste-Croix, vice-président de la création et développement des nouveaux projets au Cirque du Soleil.

Selon la tradition, une œuvre photographique créée par un artiste montréalais a été remise au gagnant du Grand Prix de l'année précédente. Il s'agissait du *Domaine de Gaspé (l'arbre)*, une photographie de Roberto Pellegrinuzzi, dont 25 exemplaires ont été donnés au chorégraphe Édouard Lock, directeur artistique de La La La Human Steps, et à ses collaborateurs pour le film et la chorégraphie *Amelia*.

À l'occasion du 20^e anniversaire de son Grand Prix, le Conseil des arts a publié un recueil retraçant la petite histoire du Grand Prix et donnant la parole aux gagnants des vingt dernières années. Cette publication, réalisée par Épicentre, a remporté un prix (catégorie Brochure culturelle) au Concours Grafika 2006 ainsi qu'au concours annuel du magazine de design Applied Arts.



Maison du Conseil des arts de Montréal

Le studio de danse est l'un de cinq grands studios de répétition pour la danse, le théâtre et la musique.

La Maison du Conseil des arts de Montréal

La saga de la Maison du Conseil s'est poursuivie en 2005 sans pour autant déboucher sur une solution concrète. On se rappellera que le bail emphytéotique qui lie le Conseil des arts de Montréal et la Société immobilière du Québec est renouvelé ponctuellement depuis le 30 mars 2003, année après année, compte tenu du désir de la Ville de Montréal de relocaliser son Conseil.

L'hypothèse d'un déménagement à la Bibliothèque centrale, vidée de ses livres et de ses fonctions depuis l'ouverture de la Grande Bibliothèque, se confirme. La Ville a en effet l'intention de réunir sous un même toit le Conseil des arts de Montréal, le Conseil du patrimoine de Montréal, le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel de Montréal ainsi que le Conseil jeunesse de Montréal. De plus, il est entendu que les studios de répétition, qui font le succès de la présente Maison du Conseil, pourront revivre dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. La réalisation des plans et devis pour assurer le réaménagement des lieux en fonction des besoins du Conseil devrait prendre un nouveau départ en 2006.

Entre temps, la Maison du Conseil s'est remplie tous les jours de danseurs, chorégraphes, musiciens, acteurs, metteurs en scène, etc. qui profitent de ses vastes studios de répétition et salles de réchauffement mis à leur disposition à des tarifs défiant toute compétition. En 2005, ils étaient 424 organismes ou individus, dont 236 en danse et 122 en théâtre, à utiliser ces espaces pour un total de 16 136 heures.

En plus de ces locataires à court terme, la Maison du Conseil loge trois locataires à long terme : BJM Danse, la Société Pro Musica et le Centre des auteurs dramatiques, qui sont eux aussi intéressés à suivre le Conseil à l'ancienne Bibliothèque municipale.

Liste des organismes subventionnés par le Conseil des arts de Montréal en 2005

La présente liste indique le montant des subventions versées, en 2005, dans le cadre du Programme général de subventions (aide au fonctionnement annuel ou au projet). Les subventions spéciales et celles versées dans le cadre des autres programmes du Conseil des arts sont également mentionnées. Dans ces derniers cas, une note indique la nature du programme de la façon suivante :

PS	Projet spécial	GP	Grand Prix
CT	Conseil des arts de Montréal en tournée	EC	Échanges culturels internationaux
		AD	Activités de diffusion

ARTS MÉDIATIQUES		\$	ARTS VISUELS		\$
4D art Lemieux / Pilon		15 000	ARPRIM - Regroupement		
Agence TOPO		8 000	pour la promotion de l'art imprimé		7 000
	CT	2 475	article		16 000
Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec (ELEKTRA)		45 000	Atelier circulaire		20 000
Centre de création interdisciplinaire en art Champ Libre		5 000	Atelier libre de recherches graphiques		10 000
Conseil québécois des arts médiatiques		5 000	ATSA		9 000
Farine orpheline cherche ailleurs meilleur		7 000	Centre Canadien d'Architecture		85 000
Groupe Intervention Vidéo		5 000	Centre d'art et de diffusion CLARK		24 000
	CT	1 000	Centre d'art public		5 000
Groupe Molior		8 000		CT	47 500
	PS	5 000	Centre d'exposition CIRCA		24 000
kondition pluriel		10 000	Centre d'information Arttexte		30 000
	CT	8 750		PS	10 000
MEG - Montréal Électronique Groove		5 000	Centre de céramique Bonsecours		8 000
MUTEK		20 000	Centre des arts actuels Skol		20 000
	EC	5 000	Centre des arts contemporains du Québec à Montréal		15 000
Oboro		5 000	Centre des arts visuels		12 000
Perte de Signal		28 000	Centre des métiers du verre du Québec		16 000
Productions, Réalisations Indépendantes de Montréal (P.R.I.M.)		6 000	Centre international d'art contemporain de Montréal		75 000
		25 000	DARE DARE, centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal		13 000
Silophone		5 000	Dazibao, centre d'exposition et d'animation photographique		21 000
Société des arts technologiques (S.A.T.)		20 000	Design Métiers d'art de Québec		8 000
	CT	46 250	Diagonale, centre des arts et des fibres du Québec		8 000
Studio XX		10 000	Écomusée de la maison du fier monde		7 000
Vidéographie		25 000	Galerie B-3 r2		18 000
TOTAL		3,8% 325 475	Galerie du Centre des arts Saidye Bronfman		32 000
			Galerie et atelier La Centrale Électrique		16 000
			Galerie FMR		7 000

Gesù - Centre de créativité	3 000
Graff, centre de conception graphique	24 000
	GP 5 000
Guilde canadienne des métiers d'art	5 000
Le Mois de la Photo à Montréal	40 000
Médiathèque du Design	10 000
MONOPOLI, galerie d'architecture	10 000
Musée David M. Stewart	22 000
Musée des beaux-arts de Montréal	370 000
Musée des maîtres et artisans du Québec	28 000
	CT 2 700
Musée du Château Ramezay	20 000
Musée Marc-Aurèle Fortin	5 000
Musée McCord d'histoire canadienne	60 000
	CT 6 000
Oboro	25 000
Observatoire 4 de Montréal	11 000
Occurrence, espace d'art et d'essai contemporains	19 000
Optica, un centre au service de l'art contemporain	20 000
Quartier Éphémère, centre d'arts visuels	14 000
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec	10 000
Société des directeurs des musées montréalais	10 000
Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone	7 000
VOX, centre de l'image contemporaine	15 000

TOTAL 15,1% | 1 305 200

CINÉMA

\$

Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec	5 000
Centre du Cinéma Parallèle	15 000
Cinémathèque québécoise	100 000
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec (Festival Images & Nation)	7 000
Festival international du film pour enfants de Montréal	10 000
Festival International du Film sur l'Art (FIFA)	25 000
	CT 10 500
Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal	25 000
	PS 3 000
Hors Champ	9 000
	PS 2 000
KINO 00	CT 10 000
Les Films de l'Autre	7 500

Main Film	25 000
Observatoire du documentaire	3 000
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	18 000
	CT 13 330
Rendez-vous du cinéma québécois	30 000
	CT 19 500
Vues d'Afrique	18 500
	GP 5 000

TOTAL 4,2% | 361 330

DANSE

\$

Agora de la danse	12 000
AH HA productions	5 000
Ballet Flamenco Arte de Espana [bjm_danse]	5 000
	65 000
	CT 27 000
Bouge de là	7 000
Carré des Lombes	30 000
	EC 10 000
Circuit-Est	18 000
Coleman Lemieux & Compagnie	10 000
	CT 10 400
Compagnie Flak	24 000
	GP 5 000
Compagnie Marie Chouinard	63 000
Création Caféine	10 000
	CT 27 000
Création danse Lynda Gaudreau	20 000
Daniel Léveillé nouvelle danse	18 000
Danse Carpe Diem	10 000
	CT 8 500
Danse-Cité	37 000
David Pressault Danse	5 000
Diagramme, gestion culturelle	25 000
Festival TransAmériques	80 000
Fondation de danse Margie Gillis	15 000
	CT 10 000
Fondation Jean-Pierre Perreault	30 000
Fortier Danse-Création	25 000
Grands Ballets Canadiens de Montréal	275 000
Jocelyne Montpetit Danse	10 000
Les Sortilèges danses du monde	5 000
Lock-danseurs	75 000
	PS 5 000
	CT 7 500
Louise Bédard Danse	30 000
Lucie Grégoire Danse	20 000
Montréal Danse	10 000
O Vertigo Danse	75 000

Par b.leux	10 000
Productions Cas Public	25 000
Productions de la Gorgone	2 500
Productions Fila 13	5 000
Productions LOMA	10 000
Regroupement québécois de la danse	20 000
Sinha Danse	10 000
Studio 303	12 000
Sylvain Énard Danse	30 000
Système D / Dominique Porte	10 000
Tangente	40 000
Tusket Danse	7 000
Van Grimde corps secrets	7 000

TOTAL 15,2% | 1 312 900

Revue MCEBIUS	7 000
Revue Séquences	9 000
Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)	6 000
Société de fantastique et de science-fiction Boréal	1 000
Société des publications Matrix	5 000
Spirale magazine culturel	9 000
Union des écrivaines et écrivains québécois	15 000
	CT 16 000
Vie des Arts	20 000
	PS 5 000

TOTAL 4,7% | 405 000

LITTÉRATURE

\$

24 images	5 000
Académie des lettres du Québec	10 000
Association des écrivaines et des écrivains québécois pour la jeunesse	CT 20 000
Association des libraires du Québec	3 500
Association Lurelu	3 000
Cahiers de théâtre Jeu	16 000
Centre de diffusion 3D (Revue Espace)	12 000
Collectif Liberté	7 000
Écrivains francophones d'Amérique	3 000
Éditions Gaz moutarde (Revue Exit)	4 000
Éditions XYZ (La Revue XYZ)	8 500
Éditions XYZ (Lettres québécoises)	10 000
ESSE, un groupe de + en art	8 500
Fédération des écrivaines et écrivains du Québec	10 000
Festival interculturel du conte de Montréal	12 000
Festival international de la littérature (FIL)	20 000
Fondation Metropolis bleu	22 500
Groupe de création Estuaire	6 000
Les Écrits	5 000
Les Filles électriques	15 000
	GP 5 000
Maison de la poésie	20 000
	PS 5 000
Maisonneuve Magazine Association	4 000
Parachute, revue d'art contemporain	24 000
Productions ciel variable	11 000
Productions du Diable Vert	5 000
Productions Si on rêvait encore	5 000
	CT 12 000
Rencontre québécoise internationale des écrivains	8 000
Revue d'art contemporain ETC	12 000

MUSIQUE

\$

Alchimies, créations et cultures (Festival du Monde Arabe)	EC 10 000
Arsenal à musique	27 000
	CT 12 000
	CT 33 450
Atelier du conte en musique et en images	5 000
BW Musique	5 000
	EC 5 000
Centre de musique canadienne	28 000
Chants Libres, compagnie lyrique de création	40 000
Clavecin en concert	6 000
Codes d'Accès	18 000
Compagnie musicale La Nef	15 000
	PS 5 000
Conseil québécois de la musique	43 000
Constantinople	10 000
	CT 22 500
Créations Musicales François Richard	4 000
Ensemble Amati	5 000
	CT 16 500
Ensemble Arion	40 000
	CT 12 000
Ensemble Caprice	10 000
Ensemble contemporain de Montréal	32 000
Ensemble de flûtes Alizé	CT 19 600
Ensemble instrumental Appassionata	8 000
Ensemble KORE	5 000
Ensemble Les Boréades de Montréal	23 000
Festival de musique de chambre de Montréal	25 000
Festival Orgue et couleurs	7 500
Iks	6 000

Innovations en concert		8 000	Société de musique de chambre du Lakeshore		5 500
Jazz Services	CT	5 875	Société des Arts Libres et Actuels		3 000
		3 000	Société Ensemble Masques		5 000
	CT	9 000	Société musicale André-Turp		12 000
Jeunesses musicales du Canada		35 000	Société Pro Musica		15 000
L'OFF Festival de jazz de Montréal		14 000	Studio de musique ancienne de Montréal		40 000
Ladies' Morning Musical Club		7 500		CT	26 000
Le Moulin à musique		20 000	Théâtre Buzz Cuivres Farfelus	CT	13 300
Les Concerts Lachine		17 000	Trio Fibonacci		3 000
Les Idées heureuses		25 000	Tuyo		12 000
Les Voix Humaines	CT	20 800	TOTAL	26,1%	2 250 475
Montréal Baroque		10 000			
Musica Camerata Montréal		8 000			
Musique Multi-Montréal		15 000			
Musique VivaVoce		8 000			
	PS	3 500	NOUVELLES PRATIQUES ARTISTIQUES		\$
Nouvel Ensemble Moderne (NEM)	GP	87 000	Dulcinée Langfelder et Cie		5 000
		5 000	Jerry Snell Industries		5 000
Nouvelle Sinfonie		3 000	Productions Nathalie Derome		5 000
Opéra de Montréal		165 000	Théâtre La Chapelle		23 000
Orchestre de chambre			Usine C	PS	5 000
I Musici de Montréal		74 000			
	AD	16 000	TOTAL	0,5%	43 000
	CT	19 000			
Orchestre de chambre McGill		30 000			
Orchestre des jeunes de Westmount		5 000			
Orchestre Métropolitain du Grand Montréal		75 000			
	PS	10 000	THÉÂTRE		\$
	PS	10 000	Association des professionnels des arts de la scène		10 000
	AD	180 000	Centre des auteurs dramatiques (CEAD)		55 000
Orchestre symphonique de Montréal		435 000	Centre du Théâtre d'Aujourd'hui		95 000
Orchestre symphonique des jeunes de Montréal		8 000	Centre SBC des arts de la scène		25 000
Orchestre symphonique des jeunes du West-Island		8 000	Compagnie de théâtre Il va sans dire		20 000
Pentaèdre, quintette à vent		18 000	Compagnie de théâtre Le Carrousel	CT	13 250
	CT	15 000	Compagnie Jean-Duceppe		102 000
Productions La Louve	CT	5 500	Compagnie Trans-Théâtre		10 000
Productions SuperMusique		25 000	Conseil québécois du théâtre		10 000
Productions Totem Contemporain		8 000	DynamO Théâtre		35 000
Productions Traquen'Art		23 000		CT	33 100
Quasar, quatuor de saxophones		12 000	École nationale de théâtre du Canada		20 000
Quatuor Bozzini		8 000	Espace Go		84 000
Quatuor Claudel		8 000		EC	5 000
Quatuor Molinari		17 000		GP	25 000
Réseaux des arts médiatiques		8 500	Festival de théâtre des Amériques		75 000
Société de musique contemporaine du Québec		72 000	Festival international de théâtre jeune public du Québec		50 000
	CT	12 450		PS	25 000
Festival Montréal / Nouvelles Musiques		35 000	Fondation Centaur pour les arts d'interprétation		110 000

Fondation du Théâtre du Nouveau Monde		140 000	Théâtre Le Pont Bridge	10 000
	PS	10 000	Théâtre les Porteuses d'Aromates	5 000
Geordie Productions		28 000	Théâtre Momentum	22 000
Gravy Bath Productions		5 000	Théâtre Petit à Petit	40 000
Groupe de la veillée		60 000	Théâtre Pigeons International	17 000
Illusion, théâtre de marionnettes		25 000	Théâtre Sans Fil	29 000
	CT	23 000	Théâtre Ubu	60 000
Imago Théâtre		8 000	Théâtre Urbi et Orbi	5 000
Infinithéâtre		22 000	Troupe du Théâtre de Quartier	34 000
Kobol		10 000		CT 11 100
	CT	27 000	Usine C	55 000
L'Autre théâtre / The Other Theatre		8 000	Youtheatre	28 000
Les Deux Mondes, compagnie de théâtre		53 000		
MainLine Theatre			TOTAL	30,5% 2 632 305
(Festival Fringe Montréal)		10 000		100% 8 635 685
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse		125 000		
	PS	5 000		
Mime Omnibus		25 000		
Nouveau Théâtre Expérimental		42 000		
Playwrights' Workshop Montreal		30 000		
Productions Ondinnok		5 000		
Productions Virgo		12 000		
Projet porte-parole		5 000		
Q Art Theatre		5 000		
Quebec Drama Federation		5 000		
Repercussion Theatre		25 000		
	CT	60 000		
Sibyllines		10 000		
	CT	12 000		
Teesri Duniya Theatre		10 000		
Théâtre B.T.W.		20 000		
Théâtre Bouches Décousues		27 000		
	CT	18 605		
	CT	13 500		
Théâtre Décalage		3 000		
Théâtre de Fortune		10 000		
Théâtre de La Manufacture		80 000		
	PS	5 000		
	CT	33 250		
Théâtre de la Pire Espèce		8 000		
	CT	12 000		
Théâtre de l'Œil		37 000		
Théâtre de l'Opsis		35 000		
Théâtre Denise-Pelletier		97 000		
Théâtre de Quat'Sous		87 000		
Théâtre Deuxième Réalité		10 000		
Théâtre du Grand Jour		8 000		
Théâtre du Rideau Vert		75 000		
Théâtre l'Avant-Pays		25 000		
Théâtre Le Clou		35 000		
	CT	16 500		

Conseil et comités du Conseil

Le Conseil des arts de Montréal est composé de 25 membres représentant le milieu artistique, ainsi que les secteurs de l'éducation et des affaires et le milieu municipal. Tous sont bénévoles et domiciliés sur l'île de Montréal. Les membres sont nommés pour trois ans, et ce mandat est renouvelable une seule fois. C'est le Conseil d'agglomération qui nomme les membres du Conseil et qui désigne parmi eux un président et deux vice-présidents. Le trésorier de la Ville, ou son représentant, est d'office le trésorier du Conseil des arts.

Étaient membres du Conseil

au 31 décembre 2005 :

Rose-Marie Arbour
Manon Barbe
Markita Boies
Marc Boivin
Marie Cinq-Mars
Jean-Claude Delorme
Alain Depocas
Michel Des Jardins
Pierre R. Desmarais
Jocelyn Dion
Bernard Falaise
Michèle Febvre
Maurice Forget
Renée Noiseux Gurik
Dany Laferrière
Monique Mercure
Joyce Millar
Erica Pomerance
Monique Proulx
Cecil Rabinovitch
Kelly Rice
Louise Roy
Yves Sheriff
Françoise Sullivan
Kiya Tabassian

Comité exécutif

Maurice Forget, *président*
Dany Laferrière, *vice-président*
Louise Roy, *vice-présidente*
Jocelyn Dion, *trésorier*
Kelly Rice, *représentant des présidents
de comités sectoriels*
Danielle Sauvage, *secrétaire
et directrice générale*

Comité de mise en candidatures

Maurice Forget, *président*
Dany Laferrière
Monique Mercure

Comité des présidents sectoriels

Maurice Forget, *président*
Rose-Marie Arbour
Michel Des Jardins
Michèle Febvre
Renée Noiseux Gurik
Cecil Rabinovitch
Kelly Rice

Comité de vérification financière

Jean-Claude Delorme, *président*
Pierre R. Desmarais
Marc Régnier (invité)

Comité de tournées

Manon Barbe, *présidente*
Marie Cinq-Mars
Joyce Millar
Claude Morrissette (invité)
Kiya Tabassian

Selon leur expertise et leurs champs de compétence et d'intérêt respectifs, les membres du Conseil des arts de Montréal sont répartis en six **comités sectoriels**, chargés d'évaluer les demandes de subventions soumises par les organismes artistiques. Voici quelle était la composition des comités sectoriels au 31 décembre 2005 :

Comité Arts médiatiques, Cinéma et Nouvelles Pratiques artistiques

Michel Des Jardins, *président*

Alain Depocas

Erica Pomerance

Yves Sheriff

Comité Arts visuels

Rose-Marie Arbour, *présidente*

Marie Cinq-Mars

Pierre R. Desmarais

Joyce Millar

Comité Danse

Michèle Febvre, *présidente*

Marc Boivin

Louise Roy

Françoise Sullivan

Comité Littérature

Cecil Rabinovitch, *présidente*

Dany Laferrière

Monique Proulx

Comité Musique

Kelly Rice, *président*

Jean-Claude Delorme

Bernard Falaise

Kiya Tabassian

Comité Théâtre

Renée Noiseux Gurik, *présidente*

Manon Barbe

Markita Boies

Jocelyn Dion

Monique Mercure

Créés en 2005, les **comités consultatifs sectoriels** sont composés de pairs œuvrant dans chacune des disciplines artistiques subventionnées par le Conseil. Choisis pour leurs connaissances du milieu, les personnes siégeant à ces comités le font à titre individuel. Chaque comité est composé de 6 à 8 membres nommés pour une période de deux ans, ainsi que du président du comité sectoriel, du conseiller culturel et de la directrice générale qui assurent le relais auprès des membres du Conseil. Les comités consultatifs sectoriels se réunissent deux fois par année. Voici quelle était la composition de ces comités au 31 décembre 2005 :

**Comité consultatif Arts médiatiques,
Cinéma et Nouvelles Pratiques artistiques**

Michel Coulombe
Pascale Ferland
Anne Golden
Lynn Hugues
Sylvie Lachance
Louise Poissant
Eva Quintas

Comité consultatif Arts visuels

Stéphane Aquin
Marc Choko
Randy Cohen
Yvon Cozic
Emmanuel Galand
Mona Hakim
Joyce Yahouda

Comité consultatif Danse

Ginelle Chagnon
Danielle Demers
Emmanuel Jouthe
Ginette Laurin
Sylvy Panet-Raymond
Dominique Porte
Roger Sinha
Daniel Soulières

Comité consultatif Littérature

Michelle Corbeil
Denise Desautels
Kim Doré
Ian Ferrier
Stanley Péan
Élise Turcotte
André Vanasse

Comité consultatif Musique

Ganesh Anandan
Michel Duchesneau
Sean Ferguson
Véronique Lacroix
Sophie Laurent
Mathias Maute
Catherine Perrin
Richard Turp

Comité consultatif Théâtre

Rémi Brousseau
Jasmine Dubé
Jean-Denis Leduc
Francis Monty
Luce Pelletier
Clare Shapiro
Téo Spsychalski

Comité Arts et Arrondissements

Composé de représentants des arrondissements et villes, de la Ville de Montréal et du Conseil des arts, le **comité Arts et Arrondissements** veille au bon fonctionnement du programme de tournées en formulant des avis sur toutes les questions reliées à la diffusion et à la tournée des organismes artistiques professionnels sur le territoire montréalais. En étaient membres au 31 décembre 2005 :

Louise Cayer
Arrondissement d'Outremont

Karine Lacharité
Ville de Kirkland

Paul Langlois
Ville de Montréal

Louise-Hélène Lefebvre
Arrondissement de Saint-Laurent

Laurent Legault
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Nathalie Maillé
Conseil des arts de Montréal

Claude Morrisette
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Michel Niquette
Conseil des arts de Montréal

Marcelle Pallascio
Arrondissement de LaSalle

Caroline Perras
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Délégation sur la diversité culturelle dans les arts

Composée d'une trentaine de personnes, la **Délégation sur la diversité culturelle dans les arts** vise à favoriser un meilleur accès des artistes, des organismes et des publics issus des communautés ethnoculturelles à la vie culturelle montréalaise. Voici la liste de ses membres au 31 décembre 2005 :

Yves Alavo
Boubacar Bah
Martin Choquette
Livia Daza-Paris
André Dudemaine
Martine Géronimi
Karl Didier Grah
Martin Hurtubise
Emmanuel Jouthé
Aïda Kamar
Sylvie Lachance
Jacques Landesque
Luis Martinez
Jane Needles
Mamata Niogy-Nakra
Andrès Ocampo
Julia Souhami
Mariam Sy Diawara
Bobo Vian
Frantz Voltaire
Shirlette Wint

Personnel du Conseil

Étaient employés du Conseil des arts de Montréal au 31 décembre 2005 :

Gilles Bouchard

Directeur de l'administration

Gilles Chamberland

Commis

Marie-Michèle Cron

*Conseillère culturelle, arts médiatiques,
cinéma et nouvelles pratiques artistiques*

Claude Des Landes

Conseiller culturel, théâtre

Line Lampron

Secrétaire de direction

Martine Lanctôt

Secrétaire-réceptionniste

Christine Leduc

Secrétaire, chargée de la location des studios

Germain Lefebvre

Conseiller culturel, arts visuels et littérature

Nathalie Maillé

Directrice du programme de tournées

France Malouin

Conseillère culturelle, musique

Sylviane Martineau

Conseillère culturelle, danse

Michel Niquette

Coordonnateur du programme de tournées

Christian O'Leary

Directeur des communications et du développement

Roger Prigent

Concierge

Danielle Sauvage

Directrice générale et secrétaire du Conseil

Rapport du vérificateur

Aux membres du Conseil des arts de Montréal

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts de Montréal au 31 décembre 2005 et les états des activités financières et des surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction du Conseil, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son activité et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2 afférente aux états financiers.

Le vérificateur général de Montréal,



Michel Doyon, CA
Montréal, le 8 mars 2006

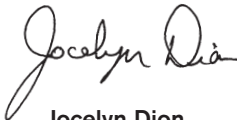
Bilan

Au 31 décembre

	2005	2004
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse (note 4)	1 227 471	1 019 487
Débiteurs (note 5)	29 717	32 758
Frais payés d'avance	12 438	9 988
	1 269 626	1 062 233
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	151 355	148 784
Subventions à payer (note 7)	730 184	689 164
Revenus reportés (note 8)	83 964	10 301
	965 503	848 249
À long terme		
Provisions-Réparations majeures (note 9)	104 697	101 949
Provisions-Invalidité à court terme (note 10)	32 877	32 684
	137 574	134 633
	1 103 077	982 882
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus non affecté (note 11)	148 018	75 966
Surplus affecté (note 12)	18 531	3 385
	166 549	79 351
	1 269 626	1 062 233



Maurice Forget, C.M.
Administrateur



Jocelyn Dion
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des activités financières

Exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2005	2005	2004
	\$	\$	\$
REVENUS			
Contribution – Ville de Montréal	10 000 000	10 000 000	9 500 000
Grand Prix	65 000	83 225	64 950
Autres revenus (note 13)	–	102 671	66 499
	10 065 000	10 185 896	9 631 449
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Subventions aux organismes	7 630 000	7 711 000	7 395 500
Programmes de diffusion des activités artistiques (note 14)	977 000	936 593	823 496
Autres programmes (note 15)	210 000	241 923	186 408
Contribution à la Maison du Conseil des arts (note 18)	80 000	63 191	81 085
Rémunération	785 401	800 480	779 724
Cotisations de l'employeur	146 749	145 137	137 439
Transport et communications	104 500	102 027	89 045
Services professionnels, techniques et autres	82 500	55 714	65 053
Location, entretien et réparation	21 350	18 006	22 690
Biens non durables	27 500	24 627	17 400
	10 065 000	10 098 698	9 597 840
SURPLUS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AVANT AFFECTATION		87 198	33 609
AFFECTATIONS			
Surplus non affecté		75 966	22 435
Surplus affecté		–	20 000
		75 966	42 435
SURPLUS DE L'EXERCICE		163 164	76 044

État des surplus

NON AFFECTÉ (note 11)		
Solde au début	75 966	22 435
Affectation aux activités financières	(75 966)	(22 435)
Affectation au surplus affecté	(15 146)	(78)
Surplus de l'exercice	163 164	76 044
Solde à la fin	148 018	75 966
AFFECTÉ (note 12)		
Solde au début	3 385	23 307
Affectation du surplus non affecté	15 146	78
Affectation aux activités financières	–	(20 000)
Solde à la fin	18 531	3 385

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2005

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des arts de Montréal (le Conseil) a été constitué le 1^{er} janvier 2002 en vertu de l'article 58 de la Charte de la Ville de Montréal. Il est la continuité du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal.

Il a pour mandat :

- de dresser et de maintenir une liste permanente des associations, sociétés et organismes, groupements ou personnes qui participent à la vie artistique et culturelle sur le territoire de la ville;
- d'harmoniser, coordonner, et encourager les initiatives d'ordre artistique ou culturel sur le territoire de la ville;
- dans la limite des fonds disponibles à cette fin, il désigne les associations, sociétés, organismes, groupements ou personnes ainsi que les manifestations artistiques ou culturelles qui méritent de recevoir une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement à la ville.

2 ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers

Les états financiers du Conseil sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec et aux particularités mentionnées aux états financiers de la Ville de Montréal.

La comptabilité des opérations du Conseil est tenue par la Ville de Montréal. La Ville enregistre ses transactions dans un fonds spécifique au Conseil.

Méthodes de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les dépenses d'un exercice sont constatés lorsque les revenus sont gagnés et les dépenses effectuées sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que l'administration du Conseil formule des hypothèses et procède à des estimations. Les résultats réels peuvent donc différer de ces estimations.

3 BUDGET

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » sont fournis à titre d'information seulement et sont non vérifiés. Ce budget a été approuvé par le conseil d'administration.

4 ENCAISSE

	2005	2004
	\$	\$
Encaisse réservée à la Ville de Montréal pour le Conseil des arts de Montréal	1 227 471	1 019 487

5 DÉBITEURS

	2005	2004
	\$	\$
Remboursement de la taxe sur les produits et services	6 975	5 665
Remboursement de la taxe de vente du Québec	7 974	6 489
Organismes et individus	8 187	12 294
Avances de salaires	6 581	8 310
	29 717	32 758

6 CRÉDITEURS

	2005	2004
	\$	\$
Provision forfaitaire départ d'un employé	—	32 055
Frais courus	54 032	31 093
Charges sociales à payer	97 323	85 636
	151 355	148 784

7 SUBVENTIONS À PAYER

Subventions octroyées à des associations, sociétés, organismes, groupements ou personnes pour des manifestations artistiques ou culturelles conformément à l'article 67 de la Charte de la Ville de Montréal et impayés au 31 décembre 2005.

8 REVENUS REPORTÉS

	2005	2004
	\$	\$
Montants encaissés pour la location de studios dont les contrats ne sont pas terminés au 31 décembre 2005	7 816	10 301
Montant encaissé provenant de la Conférence régionale des élus de Montréal pour des dépenses à effectuer en 2006	76 148	—
Solde à la fin	83 964	10 301

9 PROVISIONS – RÉPARATIONS MAJEURES – MAISON DU CONSEIL DES ARTS

	2005	2004
	\$	\$
Solde au début	101 949	79 699
Intérêts	2 748	2 250
Provision de l'exercice	—	20 000
Solde à la fin	104 697	101 949

10 PROVISIONS – INVALIDITÉ À COURT TERME

	2005	2004
	\$	\$
Solde au début	32 684	31 947
Intérêts	869	737
Paiements de l'exercice	(676)	—
Solde à la fin	32 877	32 684

11 SURPLUS NON AFFECTÉ

Les surplus non affectés sont constitués des sommes mises à la disposition du Conseil et non utilisées conformément à l'article 66 de la Charte de la Ville de Montréal.

12 SURPLUS AFFECTÉ

Les dons d'individus et d'entreprises perçus par le Conseil sont comptabilisés dans des comptes spéciaux afin d'être utilisés à des fins de développer et d'accroître ses activités de diffusion au profit de tous les publics.

13 AUTRES REVENUS

	2005	2004
	\$	\$
Dons	15 146	78
Conférence régionale des élus de Montréal	83 852	50 000
Divers	3 673	16 421
	102 671	66 499

14 PROGRAMMES DE DIFFUSION DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

	Budget 2005	2005	2004
	(note 3)		
	\$	\$	\$
Arts de la scène	659 000	618 680	570 955
Arts visuels	125 000	102 450	128 400
Littérature	45 000	48 000	40 000
Portrait d'artiste	—	34 449	—
Action! On tourne!	49 000	65 555	28 495
Publicité et promotion	69 000	45 767	18 351
Frais de tournée	20 000	16 617	17 295
Service et expertises	10 000	5 075	20 000
	977 000	936 593	823 496

15 AUTRES PROGRAMMES

	Budget 2005	2005	2004
	(note 3)		
	\$	\$	\$
Grand Prix du Conseil			
Banquet et frais incidents	80 000	100 447	66 645
Prix en argent et œuvres d'arts	65 000	65 000	67 999
	145 000	165 447	134 644
Échanges culturels			
Soutien aux projets d'échanges	30 000	35 000	30 000
Frais incidents	10 000	5 270	2 294
	40 000	40 270	32 294
Études et consultation du milieu	25 000	36 206	19 470
	210 000	241 923	186 408

16 ENGAGEMENT

L'immeuble occupé par le Conseil est loué par bail emphytéotique de la Société immobilière du Québec. Ce bail prend fin le 31 décembre 2006. Les négociations en vue du renouvellement sont en cours.

17 CONTRIBUTION DU CONSEIL DES ARTS AU R.E.E.R. COLLECTIF

Les employés permanents et les employés à contrat à durée déterminée bénéficient d'un régime enregistré d'épargne et retraite collectif auquel le Conseil apporte une contribution de 4 à 6 % du salaire de base selon les années de services rendus. Le coût de la participation à ce régime se limite à la contribution du Conseil.

18 ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE LA MAISON DU CONSEIL DES ARTS

	Budget 2005	2005	2004
	(note 3)		
	\$	\$	\$
Revenus			
Location de studios et services	174 600	182 344	167 955
Dépenses de fonctionnement			
Rémunération	88 938	88 220	82 577
Cotisation de l'employeur	20 112	19 612	18 542
Services professionnels	1 000	—	—
Gardiennage et sécurité	39 000	38 746	37 930
Téléphone et frais de poste	1 500	1 454	1 314
Énergie	29 000	28 063	20 814
Location – immeuble	34 450	34 404	34 403
Location – photocopieur	700	579	672
Entretien et réparations	31 250	25 472	23 837
Entretien mobilier	2 500	1 991	514
Biens non durables	6 150	4 246	5 800
Mauvaises créances	—	—	387
	254 600	242 787	226 790
Déficit des activités financières	(80 000)	(60 443)	(58 835)
Variation de la réserve pour réparations majeures	—	(2 748)	(22 250)
Contribution du Fonds du Conseil des arts	80 000	63 191	81 085

18 ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

L'état de l'évolution de la situation financière n'est pas présenté car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile. Il en est de même pour l'établissement de la juste valeur marchande des instruments financiers.

Code de déontologie des membres

Préambule

Le Conseil des arts de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement.

Le Conseil des arts est formé de 25 membres issus notamment du milieu des arts, de l'éducation, du monde des affaires et du milieu municipal. Un membre doit posséder une formation artistique ou une culture générale ou une expérience administrative reconnue. Tous sont bénévoles et domiciliés sur le territoire de Montréal. Ils sont nommés, pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois, par le Conseil d'agglomération de Montréal qui désigne parmi eux un président et deux vice-présidents. Le trésorier de la Ville, ou son représentant désigné, est d'office trésorier du Conseil des arts. Les membres demeurent en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Les membres du Conseil des arts ont un double rôle d'évaluateur et d'administrateur. Ils sont d'une part chargés d'analyser et de recommander l'octroi de subventions aux organismes artistiques jugés méritoires dans leur discipline, et ce, selon les critères et les normes établis. D'autre part, ils participent, dans ses orientations générales, à l'établissement des politiques, à l'allocation et à la gestion des fonds mis à la disposition du Conseil et au développement des programmes et activités du Conseil des arts.

Principes

Le Conseil des arts de Montréal accomplit une mission d'intérêt public en raison des services qu'il est appelé à rendre aux artistes professionnels, aux organismes artistiques et aux citoyens de la métropole montréalaise, et du fait que ces services sont financés par l'ensemble de cette collectivité. Le Conseil doit donc remplir cette mission avec professionnalisme, efficacité, transparence, intégrité, impartialité et équité afin de préserver la confiance des artistes professionnels, des organismes artistiques et des citoyens dans les processus d'attribution du Conseil. Le présent code de déontologie a pour objet de préserver et de renforcer un lien de confiance.

Ce code vise à préciser les devoirs et responsabilités des membres du Conseil notamment à l'égard des situations de conflits d'intérêts et de la protection, de la divulgation, et de l'utilisation de renseignements confidentiels.

Le présent code s'applique à tous les membres du Conseil des arts de Montréal y compris à la personne occupant le poste de secrétaire et direction générale.

Devoirs et responsabilités des membres

Le membre doit exercer ses fonctions avec bonne foi, intégrité, équité, impartialité, compétence, dynamisme, efficacité et loyauté. Il doit avoir une conduite irréprochable qui puisse résister à l'examen public le plus minutieux; pour s'acquitter de cette obligation, il ne lui suffit pas d'observer la loi.

Le membre appelé à évaluer le mérite artistique des demandeurs doit le faire avec rigueur, neutralité, objectivité et professionnalisme en accordant à tous un traitement équitable sans considération partisane et en évitant toute forme de discrimination.

Le membre se conduit de manière juste et honnête. Il évite de se mettre dans une situation où il se rendrait redevable à quiconque pourrait l'influencer indûment dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le membre est responsable de ses décisions et de ses actes ainsi que de l'utilisation judicieuse des ressources et de l'information mises à sa disposition.

Le membre est tenu à la discrétion sur ce dont il prend ou a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue. Le membre ne peut utiliser à ses propres fins les informations confidentielles ou privilégiées qui lui sont communiquées ou transmises. Pendant l'exécution de son mandat et après l'expiration de celui-ci, il a le devoir de ne pas tirer d'avantage de sa participation. Il doit en outre renvoyer au Conseil l'ensemble des documents qui lui ont été remis et qui ne sont pas du domaine public.

Le membre est conscient qu'il est un représentant du Conseil auprès des artistes professionnels, des organismes artistiques et des citoyens. Il s'acquitte de ses devoirs dans le respect des orientations et décisions prises par les instances du Conseil. Il doit en outre s'abstenir de manifester publiquement des opinions politiques partisans sur des sujets qui concernent le Conseil ou qui font un lien entre l'opinion exprimée et son statut de membre.

Le membre, autre que le président, appelé ou invité à représenter officiellement le Conseil à l'externe, doit au préalable obtenir l'autorisation expresse du comité exécutif, du président ou de la direction générale et il ne peut d'aucune manière lier autrement le Conseil.

Le membre manifeste de la considération à l'égard de toutes les personnes avec qui il interagit dans l'accomplissement de ses devoirs. Il fait preuve de courtoisie, d'écoute et de discrétion à l'égard des personnes avec lesquelles il entre en relation dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le membre ne doit pas outrepasser ses fonctions officielles pour venir en aide à des personnes, physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Conseil, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

Le membre ne doit pas utiliser directement ou indirectement les biens du Conseil, y compris les biens loués, ou en permettre l'usage à des fins autres que les activités

officiellement approuvées. De même, il ne doit pas faire bénéficier un tiers des avantages qui lui sont accordés à titre de membre du Conseil, dont notamment les billets de spectacles, à moins que le tiers n'accompagne le membre.

Le fait pour un membre de ne pas assister à trois (3) assemblées consécutives du Conseil des arts sans excuse jugée satisfaisante par ce dernier rend la charge de ce membre vacante. L'incapacité ou le refus d'agir d'un membre de même que sa démission ont également pour effet de rendre sa charge vacante.

Le membre doit toujours, en cas de doute, agir selon l'esprit des valeurs, des normes d'éthique et des règles de déontologie contenues au présent code.

Si un membre ne respecte pas le présent code de déontologie, le Conseil peut entreprendre les démarches nécessaires pour mettre fin à son mandat.

Conflits d'intérêts et formalités conséquentes

a) Définitions

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts du Conseil, ou à l'occasion de laquelle le membre utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

Le Conseil a établi une liste de situations (chacune, un « intérêt ») qui à priori donnent lieu à des conflits qui entraînent l'application des mesures identifiées dans b) ci-dessous; cette liste n'est toutefois pas exhaustive et chaque membre doit faire preuve de jugement dans l'identification d'autres situations où il juge qu'il ne peut, pour toute raison, évaluer objectivement une demande. Les situations identifiées visent toute demande d'aide financière au Conseil :

- I qui est présentée par un membre, directement ou par l'intermédiaire d'une autre personne;
- II qui est faite par un organisme artistique qui est l'employeur régulier du membre ou qui a été son employeur régulier pendant les deux années précédentes;
- III qui est présentée par un organisme artistique qui est client ou débiteur du membre ou lui est autrement lié financièrement, ou au conseil d'administration duquel siège le membre;
- IV lorsque le membre a un intérêt financier directement lié au succès ou à l'échec de la demande;
- V qui est présentée par le conjoint ou partenaire du membre ou un membre de leur famille proche ou pour le compte d'un organisme dans lequel l'une de ces personnes travaille comme employé régulier ou duquel une de ces personnes est administrateur, créancier ou associé ou autrement intéressé financièrement.

Aux fins de l'alinéa 11) le fait qu'un organisme artistique soit l'employeur occasionnel du membre (par exemple, une troupe de théâtre qui engage à l'occasion un membre qui est comédien, ou une formation musicale qui fait de même avec un membre musicien) n'est pas à priori une situation conflictuelle, sous réserve du bon jugement du membre.

Est considéré comme un organisme artistique tout organisme à but non lucratif admissible à un programme du Conseil.

Sont considérés comme membres de la famille immédiate du membre, son conjoint, la personne avec laquelle il vit maritalement et les enfants, père, mère, frères, sœurs, ainsi que toute autre personne à charge du membre ou de son conjoint ou de la personne avec qui il vit maritalement.

b) Formalités et mesures obligatoires

À sa nomination, chaque membre du Conseil des arts doit compléter et signer un formulaire de déclaration d'intérêt et le déposer auprès du secrétaire. Par la suite, le membre doit mettre à jour cet avis à chaque date anniversaire de sa nomination ainsi qu'à chaque fois où un organisme artistique avec lequel une de ces personnes a des liens ou dans lequel elle possède un intérêt, fait une demande d'aide financière au Conseil des arts.

Une liste des membres avec les organismes auxquels ils sont liés doit être remise à chaque membre du Conseil.

Lorsque le Conseil des arts ou un comité de celui-ci est saisi d'une demande d'aide financière d'un organisme artistique qui est nommé ou qui devrait être nommé dans un avis d'un membre donné selon le présent code, ce membre doit alors :

- déclarer cet intérêt;
- mettre à jour, s'il y a lieu, sa déclaration d'intérêt concernant cet organisme.

De plus, si ce membre a un intérêt dans cet organisme il doit également :

- ne pas chercher à influencer, directement ou indirectement, la décision du Conseil ou du comité;
- s'abstenir de participer aux délibérations sur cette demande;
- se retirer de la réunion pendant qu'est discutée la demande.

Le procès verbal de la réunion du Conseil ou du comité doit faire état de la déclaration d'intérêt du membre, et s'il y a lieu, de son retrait de la réunion et de son abstention de participer aux délibérations et à la décision.

Aucun membre ne peut solliciter de subventions du Conseil des arts au nom d'un organisme sans divulgation de tous ses intérêts.

Aucun membre ne peut accepter de transmettre une demande de subvention adressée au Conseil.

Le règlement des différends liés à l'interprétation du présent code déontologique est confié au comité exécutif du Conseil.

English Version

Mission

The Conseil des arts de Montréal, as an organization serving the needs of the city's artistic community, supports and recognizes excellence in the creation, production, and presentation of professional artistic endeavours by way of financial aid, advice, and consultation and development initiatives.

To accomplish its goals, the Conseil relies on the expertise, dynamism, and spirit of innovation of its members and staff, as well as on the continuous exchanges it has with the artistic community and municipal authorities in order to ensure the relevance of its activities and encourage Montrealers to participate in their city's artistic life.

Chairman's Report

At the time of my arrival in June 1999, the Conseil des arts needed to focus on growth and reposition itself on Montreal's cultural and political scenes. Its role and impact were not well known among the business and municipal sectors, notably among elected officials. Financial constraints prevented the Conseil from fully playing its role as a springboard and a sparkplug to promote the renewal of creative forces. Apart from budgetary challenges, the matter of the Conseil's autonomy was becoming a central issue within the recently announced reshaping of the municipal territory. However, I did not envisage that the Conseil would have to take up these challenges in the whirlwind of demerger activities that would punctuate its mandate. While Montreal's cartography would be greatly modified over those six years, our area of action,

the island of Montreal (now referred to as an agglomeration), would remain unchanged.

Over the course of these years, the creation of Culture Montréal and the Montreal Summit enabled culture to position itself at the centre of several municipal debates. The political climate, featuring a municipal administration sensitive to cultural issues, and the mobilization of the cultural sector enabled the emergence of Montreal's first cultural and heritage policies. Thanks to the continued efforts of the members of the City's Executive Committee responsible for Culture – and I take this opportunity to thank Helen Fotopulos and Francine Senécal, who succeeded each other in this position –, these policies were unanimously adopted by City Council in 2005. These were two great successes achieved by Gérald Tremblay's team during its first mandate, and explain why his re-election last November has created high expectations. The Montreal Cultural Summit announced for 2007, if it succeeds in bringing about solid and structured commitments on behalf of the many governmental levels working in Montreal, will help revive the development of Canada's cultural capital.

The cultural policy clearly recognizes the central role played by the Conseil des arts as “the best scout of local creative talent” and endorses the principle of its autonomy. As a separate entity, the Conseil will be able to more easily enter into partnerships with the business community and explore alternate funding methods to benefit artistic organizations without, obviously, competing with them. To support us in our approaches to the private sector, we are also counting on the enthusiastic support of the Board of Trade of Metropolitan Montreal, which is already doing excellent work in creating awareness among businesspeople.

Its former president, Benoît Labonté, is also convinced of the importance of arts and culture for the development of Montreal, and his appointment to the City's Executive Committee as the member responsible for Culture is a positive sign for the Conseil and the arts community.

The Conseil's budget reached \$10 M in 2005, thanks to a promise made by Mayor Tremblay. The additional \$1.3 M enabled the Conseil to welcome more organizations and increase funding for the more successful groups. The number of groups we supported went from 208 in 2000 to 289 in 2005 – an increase of 40%. The Conseil could easily support double that amount, as Montreal is bursting with creative energy and is a pioneer in so many fields. We can be proud of our creators.

In 2004, the Conseil, along with the Delegation for Cultural Diversity in the Arts, launched an initiative aimed at bridging intercultural differences, and in 2005, it joined forces with the Forum jeunesse de l'île de Montréal to promote the socio-professional integration of young, emerging artists. The two files have many points in common and shed light on the shortcomings of the current support system for culture (financial and associative, public and private), which continues to experience difficulty in taking on new artistic offerings. There is undoubtedly a lack of funds, but also a lack of consultation and, at times, a regrettable lack of open-mindedness.

Before concluding, I must mention the success of our touring programme, an original programme through which Montreal boroughs and municipalities can offer their citizens high-quality, turn-key cultural events. The tours are the envy of Toronto and Vancouver, which regard them as a winning formula. It is a true Montreal success story that contributes to making our city a cultural metropolis.

The Conseil des arts de Montréal has greatly evolved during my mandate to become a much more dynamic and flexible organization, better adapted to the city's new realities. I thank all of the members of the Conseil with whom I have

shared my responsibilities, as well as our Executive Director, Danielle Sauvage, and her team who have skilfully and efficiently given shape to the Conseil's ideas and wishes. I am leaving my role with the feeling of having accomplished my duties, leaving both Montrealers and my successor an organization that is in better health, more in tune with its community, and, most importantly, with the political and business sectors – to sum up, better equipped to respond to the challenges lying ahead for Montreal in the 21st century.

Maurice Forget, C.M.

Chairman of the Conseil des arts de Montréal

Executive Director's Report

Benefitting from an increase for the third consecutive year, the budget of the Conseil des arts de Montréal reached \$10 million in 2005. Of this amount, \$8,747,593 was given to nearly 300 arts organizations in Montreal. The grant programme – operating, project, touring, or other grants allocated within the international cultural exchange programme or the Grand Prix – is clearly at the heart of the Conseil's operations.

On the other hand, in 2005, the Conseil des arts launched a number of initiatives which, without putting a strain on its budget, profoundly modified both its operations and positioning. One of the most important achievements during the year was the implementation of the 2005-2008 Strategic Plan, adopted in 2004. (A Summary of Year 1 of the plan can be found on page 59 lays out what was done during 2005.) Noteworthy results of the plan include modifications to Rule 51, which enabled the Conseil to increase the number of its members, and the implementation of a code of ethics which allowed people from the artistic sector who are still involved in the city's cultural organizations to join its board. Among the twelve new members appointed in 2005, nine are artists, creators, or cultural administrators

who are actively participating in the development of their discipline. The harmonization of our grant application forms with those of the Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) was another initiative cheered by the cultural community.

However, what we are most proud of is the creation, in February 2005, of six sectorial consultative committees composed of 44 artists, professionals, creators, administrators, professors, etc., chosen for their expertise in the arts sector and the various aspects of each of the disciplines funded by the Conseil. This pool of talent has proven to be extremely valuable. These advisory committees met twice last year and tackled several topics, and in so doing, they were able to deepen the cultural advisors' and Conseil members' understanding of these issues. These committees can also be seen as incubators that can help us to identify and get to know future members of the Conseil: the recent appointments of Kiya Tabassian (from the music consultative committee) and Yves Sheriff (from the media arts consultative committee) are a first example of this phenomenon.

The year 2005 also saw the creation, or the continuation, of a number of projects based on dialogue and partnerships. To this end, the Conseil des arts, along with the Canada Council for the Arts, Canadian Heritage, CALQ, the ministère de la Culture et des Communications, and the City of Montreal participated in a call for proposals to create a contemporary dance festival. For the first time in the history of the arts councils, organizations that were invited to present projects had only one form to fill out and their projects were evaluated by a single peer jury. This first experience came to fruition because consultative meetings and exchanges of information between the various funding bodies were regularly held starting at the beginning of the year.

Other promising partnerships are those that the Conseil maintained with the Forum Jeunesse and the Delegation for Cultural Diversity in the Arts. These allowed us to move

forward on two important files: support for emerging artists and the inclusion of artists and audiences from ethnocultural communities. The Conseil contributed to the creation of an action plan to provide emerging artists with the necessary tools to develop, in collaboration with the Forum Jeunesse, the Conférence régionale des élus, and the ministère des Affaires municipales. As for the Delegation for Cultural Diversity in the Arts, founded in 2004 and supported by the Conseil, it has been pursuing its reflection and is committed to creating concrete projects. During the fall, again with the help of the Conseil, the Delegation began the process to become an independent organization. The group should soon be known as Diversité artistique Montréal (DAM).

Last year, we also had the opportunity to forge bonds with the business sector. The *Business Volunteers* project, that aims to solicit businesspeople and encourage them to volunteer their expertise to arts groups, began to take shape thanks notably to a start-up grant from Sun Life. Meetings with the Board of Trade of Metropolitan Montreal led to the launch of other projects aimed at promoting the link between arts and business during the coming year.

In brief, the Conseil des arts de Montréal, faced with the need to make changes and rally the artistic, political, and business sectors, took decisive action in 2005 and began to exercise proactive leadership within its community. This was made possible thanks to the encouragement and support of the Chairman of the Conseil, Maurice Forget. I wish to warmly thank him for his constant devotion over the many years he has given to the Conseil. The members of the Conseil, both long-term and recent appointees, have also provided solid and enthusiastic support, as well as all of the employees who have faced our many new challenges with gusto. To each and every one, I extend my sincere thanks.

Danielle Sauvage

Executive Director of the Conseil des arts de Montréal

Summary of Year 1 of the 2005-2008 Strategic Plan: Main Achievements

In 2005, the Conseil des arts de Montréal defined its strategic plan in order to state its position more clearly, better adapt its activities to the realities of the arts sector, review its governing practices, and, most importantly, take action to become a pro-active leader within its field.

Three major orientations ensued from this plan:

- 1 Endow the Conseil with effective governance
- 2 Update and adjust the range of services
- 3 Energize operations and simplify grant management

and each of these was accompanied by specific objectives and detailed actions.

Here is a summary of the results obtained in 2005 in the pursuit of these objectives.

First Orientation

Endow the Conseil with Effective Governance

- The number of members of the Conseil increased from 21 to 25.
- The Conseil adopted a code of ethics in order to enable the artistic community, and those who are active within Montreal arts groups as cultural workers or board members, to become members of the Conseil.
- Among the 12 new members appointed last fall, 9 are either artists or cultural administrators.
- A nominations committee was created to provide the best possible advice when choosing new members.
- A financial auditing committee was also set up to examine the budgets and financial statements and make recommendations to the Conseil.
- The Conseil created multi-disciplinary task forces composed of board members, management staff, and professionals to reduce the silo effect of a process based on separate disci-

plines; the first cross-disciplinary cases to be studied involved emerging artists and the inclusion of artists from cultural communities.

Second Orientation

Update and adjust the range of services

- The eligibility criteria for the various programmes (operating, project, and special project grants) were clarified.
- The Conseil examined the opportunity of supporting artists' collectives, particularly in the new artistic practices, media arts, and visual arts sectors, and will follow through as soon as funding becomes available.
- In order to continue promoting creation and exploration in the media arts, the Conseil studied alternative sources of funding with various partners.
- In order to provide more support for architecture, design, and fine crafts, the Conseil is seeking promising initiatives and projects.
- The Conseil has, within its budgetary limits, increased its grants to major institutions.
- The Conseil took part in round-table meetings with the Canada Council for the Arts, Heritage Canada, the Conseil des arts et des lettres du Québec, and the ministère de la Culture et des Communications du Québec, as well as the City of Montreal, to discuss shared issues.
- The Conseil has supported the efforts of a Delegation created to promote the inclusion of professional artists and audiences from cultural communities; by the end of the year, this Delegation was getting ready to take flight on its own.
- The Conseil negotiated the transfer of the Prix Arts-Affaires with the City of Montreal; the prize will be reactivated in 2006 by the Conseil and in collaboration with the Board of Trade of Metropolitan Montreal.

- The Conseil organized an advertising campaign on radio and in weekly newspapers to encourage citizens to attend the various cultural activities presented within *Conseil des arts de Montréal en tournée*.
- In order to help young companies, the Conseil worked towards implementing the “Business Volunteers” project, based on the American model of “Volunteers for the Arts”; the project will begin in 2006.

Third Orientation

Energize Operations and Simplify Grant Management

- The Conseil’s grant application forms were modified to harmonize more closely with those of other arts councils.
- The application forms for the various sectors and the deadlines for submitting applications were also harmonized.
- The Conseil examined the possibility of implementing a multi-year operating grant programme for established organizations: this programme will be put into place in 2006 or 2007, in synchrony with those of the CALQ and CCA.
- Three new sectorial committees were formed: one for media arts and new artistic practices, one specifically for literature, and one for the touring programme.
- The Conseil des arts set up consultative committees made up of peers to advise the Conseil on defining its policies, criteria, and grant programmes; to advocate for the needs of the arts community and the priorities of each discipline; and, consequently, to advise the Conseil regarding eventual changes it could make to its activities.

Grant Programme

In 2005, the Conseil des arts de Montréal spent \$7,746,000 in operating, project, and special project grants, which represents an increase of 4.3% over the amount spent the previous year.

After having welcomed many new companies (some fifty organizations over the past three years), and after having increased its support to medium-sized companies, the Conseil was able, for the first time in over ten years, to increase its grants to a few of the major organizations in 2005. Thus, the Montreal Museum of Fine Arts, the Canadian Centre for Architecture, the McCord Museum, Les Grands Ballets Canadiens, Opéra de Montréal, and the Cinémathèque québécoise received increases totalling \$77,000. The Conseil is well aware that this represents only a small fraction of the budget of these large institutions, but this gesture is an indication of the Conseil’s interest in these institutions and its concerns regarding their funding challenges.

Here are the highlights for each of the sectors supported by the Conseil:

Media Arts

Thanks to a triennial agreement with the Conférence régionale des élus (CRÉ), which allowed us to increase the media arts budget by \$40,000, this sector benefited once again from the largest increase versus last year (10.5%). This year, the Conseil gave \$262,000 in grants to 18 organizations.

Four of these organizations received increases in their grants, and two companies were given special grants to organize exchanges with China. MUTEK traveled to Beijing for the New Sound and Technology Festival, and Groupe Molior is now preparing an exhibition for Shanghai featuring Montreal artists whose interactive installations will encourage contact between the spectator and the work of art.

Visual Arts

In the visual arts, 46 organizations received grants totalling \$1,244,000, which is 3.3% more than in 2004.

While the budgetary increases of previous years had mostly benefited artist-run centres and organizations devoted to contemporary art, this year, the Conseil wanted – as mentioned earlier – to increase its support to the major institutions that are the beacons to Montreal's artistic scene. The MMFA, CCA, and McCord all received well-deserved increases.

The Conseil also followed-up with the intention expressed in its strategic plan to become more open to disciplines such as design and architecture, by providing grants to Galerie Monopoli and Médiathèque du design – in the latter's case, for the *Tribune des designers* organized within the Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM).

Film

Fourteen organizations, including seven festivals, shared \$303,000, which was 7% more than the previous year. Of particular note is the increased support for the Vues d'Afrique festival, as well as for Hors Champ and Les Films de l'Autre, which promote the presentation and production of independent films. The sector's major organization, La Cinémathèque québécoise, also received a \$10,000 increase.

A project grant was given to the Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec to publish a book on film directing, which is both an artistic and pedagogical tool.

Dance

In the dance sector, 42 organizations received a total of \$1,217,500 – 5.6 % more than last year. For the first time in many years, Les Grands Ballets Canadiens' grant was increased. A dozen or so small and medium-sized companies benefited as well, and 2 new companies (David

Pressault Danse and Lina Cruz-Productions Fila 13) received their first grant.

Two projects enjoyed a particularly happy outcome in December 2005: Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault and a dance festival. In the former case, the building was saved from creditors who accepted a settlement proposal (to which the Conseil des arts contributed \$30,000). In the latter case, the Conseil actively participated, in close collaboration with all of the other funding bodies, in a special selection process which led the Festival de théâtre des Amériques to the helm of an international event devoted to contemporary creation. This event will see the light during spring 2007, under the banner Festival TransAmériques.

Literature

In literature, 35 organizations received grants in the amount of \$352,000, which represents an increase of 4.1% versus 2004.

The designation of Montreal as World Book Capital in 2005-2006 highlighted the quality of the city's literary community and provided a unique opportunity to emphasize the vitality of literary creation. The Conseil associated itself with a special project initiated by the Maison de la poésie entitled "Montréal ville de poètes," inspired by the title of an anthology by Claude Beausoleil, *Montréal est une ville de poèmes vous savez*.

The Conseil des arts also wished to show its appreciation for the high level of literary activity in the anglophone community, by offering increased funding to the Quebec Writer's Federation to support its programmes and projects aimed at increasing awareness of literary creation; the Conseil also welcomed, for the first time, the English-language literary magazine, *Maisonmeuve*.

The music sector, just as the theatre sector, comprises the greatest number of companies: a total of 63, which received \$2,002,500 in funding, representing a 5.3% increase over 2004. The sector's three major organizations, each in their own way, made a great impact during the year.

The Orchestre symphonique de Montréal's first four concerts with Kent Nagano as Music Director designate were an unqualified success. The musicians' strike, which then paralyzed the orchestra for over five months and forced the cancellation of several concerts, was unfortunately a dark period for the organization.

The Opéra de Montréal also experienced its share of hardships, with financial difficulties causing the cancellation of *Oedipus Rex*, by Stravinsky, directed by François Girard, which had been planned for the 2005-2006 season.

As for the Orchestre métropolitain du Grand Montréal, the group celebrated its 25th anniversary in grand style: at the beginning of the season, young conductor Yannick Nézet-Séguin continued the Mahler cycle by conducting the *9th Symphony*, a monumental undertaking which was warmly received by both the critics and the audience. He followed that by conducting, from memory, the complete nine symphonies of Beethoven. The Orchestre Métropolitain's Beethoven Weekend was one of the highpoints of Montréal's musical season.

The Conseil also applauded the presence of baroque, contemporary, and electroacoustic music in Montreal by supporting three festivals: Montréal Baroque (3rd edition) in June, Montréal/Nouvelles Musiques (2nd edition) in March, and the Suoni per Il Popolo festival (5th edition) also in June.

Finally, the music sector increased its support to some 20 musical groups of all sizes, and welcomed two new jazz companies: Jazz Services and Créations musicales François Richard.

This developing sector was born of the former multidisciplinary arts sector. Due to the lack of a clear definition and, paradoxically, to its desire to avoid being confined by rigid barriers, the new artistic practices sector is now seeking to strengthen its position and acquire a solid and viable structure.

The Conseil des arts therefore decided to gather together, within this sector, companies devoted to unclassifiable artistic forms which, previously, had been willingly slotted into other categories such as dance, visual arts, and theatre, for example. Thus, in 2005, Usine C had received a special grant to present *Temps d'images*, a European event that bridged the performing arts and image arts; in 2006, Usine C will move from the theatre sector to the new artistic practices sector.

This sector also welcomed two newcomers: Productions Nathalie Derome for the *Zap le réel!* project, and Jerry Snell Industries.

In total, five organizations received \$43,000 but, just like the media arts sector before it, the new artistic practices sector will increase considerably over the next few years. Furthermore, at the end of the year, and to clearly signify its will to strengthen this sector, the Conseil des arts de Montréal decided to add a new category of Grand Prix finalists: Théâtre La Chapelle was named the first finalist in the new artistic practices sector.

Theatre

In theatre, 63 companies shared \$2,322,000. Among them were newcomers Gravy Bath Productions, Porte Parole, Théâtre Décalage, and Théâtre Les Porteuses d'Aromates for its Festival du jamais lu, young companies representing a new generation of authors and actors.

The development of children's theatre remains a major concern for the Conseil des arts. This explains the important investment made by the Conseil in two events. First, Montreal hosted

from September 20 to 30, the 15th ASSITEJ World Congress which brought together delegations from nearly 50 countries. No fewer than 34 productions from 13 countries were presented within the World Festival of the Arts for Young Audiences.

A complementary event, which distinguished itself thanks to both its financial success and its content, was an international symposium organized by the Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse entitled *Quels théâtres pour quels publics?* The issues currently facing creation and related to the development of theatre practice were debated. The 24 member-companies of Maison Théâtre used this occasion to celebrate the great adventure that is theatre for young audiences, whose growth in Quebec and development throughout the world continues to garner admiration after over 25 years of joint efforts.

Despite the difficulties caused by the school boycott, 2005 was therefore a particularly good year for children's theatre companies, for practitioners and audience-members alike.

Touring Programme

The touring programme, *Conseil des arts de Montréal en tournée*, enjoyed extraordinary growth in 2005, in terms of quantity and quality. A total of \$1,132,593 was invested, compared to \$1,019,496 in 2004. Of this amount, \$1,030,685 was given to 47 organizations, in each of the sectors supported by the Conseil. Result: these companies presented 425 shows, exhibitions, and events in each of the 27 boroughs on the Island of Montreal, for the greater enjoyment of some 100,000 spectators.

In the performing arts, five dance companies, 15 music companies, and 12 theatre companies received grants totalling \$807,180. In the visual arts, \$102,450 was invested, including \$93,750 for two exhibitions: *Art & D dans l'île*, organized by the Société des arts technologiques which, for the first time, presented cyber-cultural images in five municipal venues; and *Jumelages*:

l'espace et son double, organized by the Centre d'art public which began its tour in early 2006. The exhibitions *After Notman – Photographic Views of Montreal*, *A Century Apart*, produced by the McCord Museum of Canadian History, and *Charles Daudelin, maître de l'espace*, produced by the Musée des maîtres et artisans du Québec, continued the journey they began the previous year, as did *Looks on the Future: A Retrospective of the François-Houdé Awards*, produced by the Conseil des métiers d'art du Québec, and *A Closer Look at the Pierre-Ayot and Louis-Comtois Awards*, by the Association des galeries d'art contemporain.

In literature, Productions Si on rêvait encore took up the challenge of bringing storytelling to the municipalities. The Association des écrivaines et des écrivains pour la jeunesse continued to pursue its activities, including encounters with authors of children's literature in local libraries and with hospitalized children. As for the Union des écrivaines et des écrivains québécois, it presented *Des mots en quartiers* in eight different venues. These three companies shared \$48,000 as part of the touring programme.

The film sector continues to grow, thanks to the participation of the Festival International du Film sur l'Art, Rendez-vous du cinéma québécois, Rencontres internationales du documentaire, and, for the first time this year, KINO 00 – a young filmmakers' collective. Including the media arts projections of Agence TOPO, Groupe d'intervention vidéo (GIV), and *kondition pluriel*, as well as screenings of the film, *Amelia*, by La La La Human Steps, this sector received \$73,055 to tour various municipal presentation venues. The programme has been a resounding success with audiences – who have the opportunity of meeting and discussing with filmmakers – and the venues themselves (there were 12 last year and 20 this year). The Conseil des arts supplies the necessary technical equipment as well as the services of a technical director to ensure the best possible conditions for projecting the films.

Another project that the Conseil is particularly proud of is *Portraits d'artistes*, an innovative concept aimed at giving greater exposure to visual artists. The exhibition consists of a unit displaying a life-size photograph of the artist as well as one of his or her pieces. Four units were launched in 2005, featuring Liliana Berezowski, Jérôme Fortin, Sylvie Laliberté, and Gilbert Poissant. "Portraits" of four other artists will be offered in 2006.

As part of a project entitled *Soutenir l'école montréalaise*, in collaboration with the Ministère de l'Éducation du Québec, which aims to allow children and organizations to come together and collaborate in the creative process, two companies took up residence in the boroughs: Théâtre Bouches Décousues performed *Les Flaques* for three weeks in Villeray, Pointe-aux-Trembles, and Verdun, while the Arsenal à musique presented *L'Usine des sons* in Mercier-Hochelaga-Maisonneuve and Sud-Ouest.

Another new project in 2005 was the People's Choice Contest, which invited the public to give their opinion of shows, exhibitions, and events presented within *Conseil des arts de Montréal en tournée*. Over 6,000 people sent in reply-cards. The group that received the most votes was the Ballet flamenco Arte de Espana; its director, Lina Moros, was presented with a work of art by Jérôme Fortin – himself a winner of the Pierre-Ayot Award given by the City of Montreal – as a token of appreciation. A draw, which took place during the launch of the 2005-2006 season, from among all of the cards received, was won by a lucky couple from the Notre-Dame-de-Grâce-Côte-des-Neiges borough. They won a trip to Las Vegas as well as a two-night hotel stay and a pair of tickets to see "Ô," compliments of Cirque du Soleil and Club Aventure.

During fall 2005, the Conseil des arts also began promoting the activities of *Conseil des arts de Montréal en tournée* on radio (CJRX-Radio Classique) and in cultural weeklies (Voir). A poll to be conducted during this year will measure the impact of these publicity expenses.

Lastly, following the referendum on de-mergers which led to the reconstitution of 15 cities, the Conseil des arts proceeded to revise its allocation parameters this year. Until last year, the Conseil offered selected cultural activities to 32 presentation venues throughout the 27 boroughs. From now on, because the boroughs are responsible for managing their own cultural programmes, the activities of *Conseil des arts de Montréal en tournée* will be shared among 34 players, i.e., the 19 Montreal boroughs, and the 15 reconstituted cities. This decision was made in collaboration with the Arts et Arrondissements committee in order to ensure fairness.

The Grand Prix

The Grand Prix du Conseil des arts de Montréal celebrated its 20th anniversary on March 15, 2005, with much fanfare and amidst a large crowd. Some 700 people – from the artistic, business, and municipal sectors – were on hand to warmly applaud the winners.

The Espace Go company won the Grand Prix 2004 for the unique place it occupies on the Montreal and Quebec theatre scenes. The company has stood out for 25 years largely due to the emphasis it places on women's participation. Its artistic director, Ginette Noiseux, was on hand to accept the \$25,000 bursary that accompanies the Grand Prix.

The finalists, who each received a \$5,000 prize, were:

- in visual arts, Graff, for its Griff Graff Groff event that focused on emerging artists;
- in media arts, MUTEK, a festival that cleverly mixes sounds, computers, and images;
- in film, Vues d'Afrique, which was celebrating its 20th year with a lively and upbeat programme;

- in dance, Compagnie Flak and the latest creation by José Navas, *Adela, mi amor*;
- in literature, Les Filles électriques for the 3rd edition of Voix d'Amérique, a event focussing on the spoken word;
- and in music, the Nouvel Ensemble Moderne for the plethora of activities making up its exciting season.

Presided by Maurice Forget, the jury included Marcel Côté, founding partner of SECOR Conseil; Naïm Kattan, author and director of the magazine, Les Écrits; Micheline Lanctôt, filmmaker and actress; and Gilles Ste-Croix, vice president of creation and development of new projects at Cirque du Soleil.

True to tradition, a photographic work created by a Montreal artist was presented to last year's winner of the Grand Prix. Thus, 25 copies of *Domaine de Gaspé (l'arbre)*, a photograph by Roberto Pellegrinuzzi, were given to Édouard Lock, artistic director La La La Human Steps, and his partners for the film and choreography, *Amelia*.

To mark the 20th anniversary of its Grand Prix, the Conseil des arts published a brochure on the prize's history, featuring testimonies by winners over the past two decades. This publication, created by Épicentre, won a prize (Cultural Brochure Category) in the Grafika 2006 Competition as well as in the annual competition of the design magazine Applied Arts.

Maison du Conseil des arts

The saga of the Maison du Conseil continued during 2005 without, however, leading to a concrete solution. The emphyteutic lease binding the Conseil des arts de Montréal and Société immobilière du Québec had been periodically renewed since March 30, 2003, year after year, because the City of Montreal wished to relocate its Conseil.

The plan to relocate the Conseil to the Bibliothèque centrale, empty and unused since the opening of the Grande Bibliothèque, is becoming a reality. The City does in fact have the intention of bringing together, under one same roof, the Conseil des arts de Montréal, Conseil du patrimoine de Montréal, Conseil des Montréalaises, Conseil interculturel de Montréal, and Conseil jeunesse de Montréal. Furthermore, it is understood that rehearsal halls, which are such a success in the current Maison du Conseil, will also be provided in the new location. Plans and estimates to ensure the restructuring of the building according to the Conseil's needs should be prepared anew in 2006.

In the meantime, the Maison du Conseil is teeming every day with dancers, choreographers, musicians, actors, directors, etc., who take advantage of the large rehearsal halls and warm-up studios at their disposal, at prices that defy competition. In 2005, 424 organizations or individuals, including 236 in dance and 122 in theatre, used the rooms for a total of 16,136 hours.

Apart from short-term renters, the Maison du Conseil has three long-term tenants: BJM Danse, Société Pro Musica, and Centre des auteurs dramatiques, who are also interested in following the Conseil to the former Bibliothèque municipale.

Code of Ethics for Members

Preamble

The Conseil des arts de Montréal supports and recognizes excellence in the creation, production, and presentation of professional artistic endeavours by way of financial aid, advice, and consultation and development initiatives.

The Conseil des arts consists of 25 members, most of whom are from the arts, academic, business, and municipal communities. A member must have arts training, general knowledge of cultural issues, or recognized administrative experience. All are volunteers and live on the Island of Montreal.

Members are appointed for a three-year term, renewable once, by the Conseil d'agglomération de Montréal, which names, from among those members, a chairperson and two co-chairs. The Treasurer of the City of Montreal is ex-officio Treasurer of the Conseil des arts. Members remain on the board until their successors have been appointed.

The members of the Conseil des arts play the dual role of evaluator and administrator. They are responsible for analyzing and recommending grants to deserving artistic companies in their sector, according to certain established norms and criteria. They also participate, in a general way, in establishing policies, allocating and managing the Conseil's funds, and developing the programmes and activities of the Conseil des arts.

Principles

The Conseil des arts de Montréal accomplishes a mission of interest to the general public because of the services that it provides to the city's professional artists, arts organizations, and citizens and due to the fact that these services are funded by the entire population. In its grant allocation process, the Conseil must therefore fulfill its mission with professionalism, efficiency, transparency, integrity, impartiality, and fairness in

order to maintain the confidence of professional artists, arts organizations, and citizens. The aim of the following code of ethics is to preserve and reinforce a bond of trust.

This code will specify the duties and responsibilities of the members of the Conseil regarding conflict-of-interest situations and the protection, disclosure, and use of confidential information.

The code applies to all members of the Conseil des arts de Montréal, including the person holding the position of Secretary and Executive Director.

Duties and Responsibilities of Members

Members must carry out their duties in good faith – with integrity, fairness, impartiality, competence, dynamism, efficiency, and loyalty. Their conduct must be above reproach and must withstand even the most meticulous public scrutiny. To fulfill their obligations, it is not enough to simply observe the law.

Members called upon to evaluate the artistic merit of grant applicants do so with rigor, neutrality, objectivity, and professionalism by giving each applicant fair treatment, with no vested interest and avoiding all forms of discrimination.

Members conduct themselves fairly and honestly. They avoid getting into situations where they would be indebted to anyone who could unduly influence them in carrying out their duties.

Members are responsible for their decisions and actions as well as the judicious use of the resources and information at their disposal.

Members remain discreet regarding what they learn or find out in the exercise of their functions and, at all times, respect the confidential nature of the information received. Members cannot use confidential or privileged information which is communicated or sent to them for their own purposes. During the term of their mandate and after its expiry, members have a duty not to take advantage of their position.

They must, among other things, return to the Conseil any and all documents which they received and which are not in the public domain.

Members must remain aware that they represent the Conseil among professional artists, arts organizations, and citizens. They carry out their duties while respecting the objectives and decisions taken by the Conseil's authorities. They must, among other things, abstain from publicly manifesting partisan political opinions on subjects affecting the Conseil or that connect an expressed opinion to their status as a member.

Members, other than the Chairman, who are invited or called upon to officially represent the Conseil externally, must previously obtain the express authorization of the Executive Committee, Chairman, or Executive Director and must not, in any other way, involve the Conseil.

Members are considerate of all persons with whom they interact while carrying out their duties. They must be courteous, receptive, and discreet with them.

Members must not overstep their official duties to come to the aid of persons or organizations in their dealings with the Conseil when this can result in preferential treatment.

Members must not directly or indirectly use the Conseil's property, including rented property, or allow its usage for reasons other than officially approved activities. Nor must they allow a third party to benefit from the advantages they are entitled to as members of the Conseil, notably the use of show tickets, unless that third party is accompanying the member.

When a member misses three (3) consecutive Conseil des arts meetings without having an excuse considered satisfactory by the Conseil, his or her position is deemed vacant. Members' inability or refusal to sit on the board, as well as their resignation, also has the effect of rendering the position vacant.

When in doubt, members must always act according to the spirit of the values, ethical norms, and rules of ethics contained in this code.

If members do not respect this code of ethics, the Conseil can initiate the necessary procedures to terminate their mandate.

Conflicts of Interest and Consequent Formalities

a) Definitions

A conflict of interest is defined as being any real, apparent, or potential situation that is of a nature to compromise the independence and impartiality necessary to carry out a function and pursue the goals of the Conseil, or a situation during which a member uses or tries to use the attributes of his or her functions to take undue advantage or to procure an undue advantage for a third party.

The Conseil has established a list of situations (each, an "interest") which could cause conflicts and lead to the application of the measure identified in b) below; however, this list is not exhaustive and members must use their own judgment in identifying other situations where they feel that they cannot, for whatever reason, objectively evaluate an application. The situations identified apply to all requests for funding submitted to the Conseil:

- I those presented by a member, either directly or through the intermediary of a third party;
- II those made by an arts organization that is the full-time employer of a member or that was their full-time employer during the preceding two years;
- III those presented by an arts group that is a client or debtor of a member, or that is otherwise tied financially to a member, or to a board of directors on which sits the member;
- IV when the member has a financial interest directly linked to the success or failure of the grant application;
- V that is submitted by the spouse or partner of a member or a member of their immediate family, or on behalf of an organization in which one of these people works as a full-time employee, or for which one of these people is an administrator, creditor or associate, or is otherwise financially vested.

For the purposes of paragraph II), the fact that an arts group occasionally employs a member (for example, a theatre company that occasionally hires a member who is an actor, or a music group that does the same thing with a member who is a musician) is not necessarily a situation of conflict, and is subject to the member's better judgment.

An arts organization is considered to be any non-profit organization that is admissible to one of the Conseil's programme.

Members of the immediate family of a Conseil member are considered to be their spouse, person with whom they live in a spousal relationship, and the children, father, mother, brothers, sisters, as well as any other person under the member or their spouse's care, or those of the person with whom they live in a spousal relationship.

b) Formalities and Compulsory Measures

At the time of their appointment, each member of the Conseil des arts must complete and sign a declaration of interest form and submit it to the Secretary. Subsequently, members must update this document on each anniversary of their appointment, as well as each time an arts organization with which they are associated or in which they have an interest, submits a grant application to the Conseil des arts.

A list of members and the organizations with which they are associated must be given to each member of the Conseil.

When the Conseil des arts or one of its committees receives a funding request from an arts organization that is listed or should be listed in the form of a given member as defined in this code, the member must then do the following:

- disclose their interest;
- update, if need be, their declaration of interest concerning that organization.

Furthermore, if a member has an interest in that organization, he or she must also:

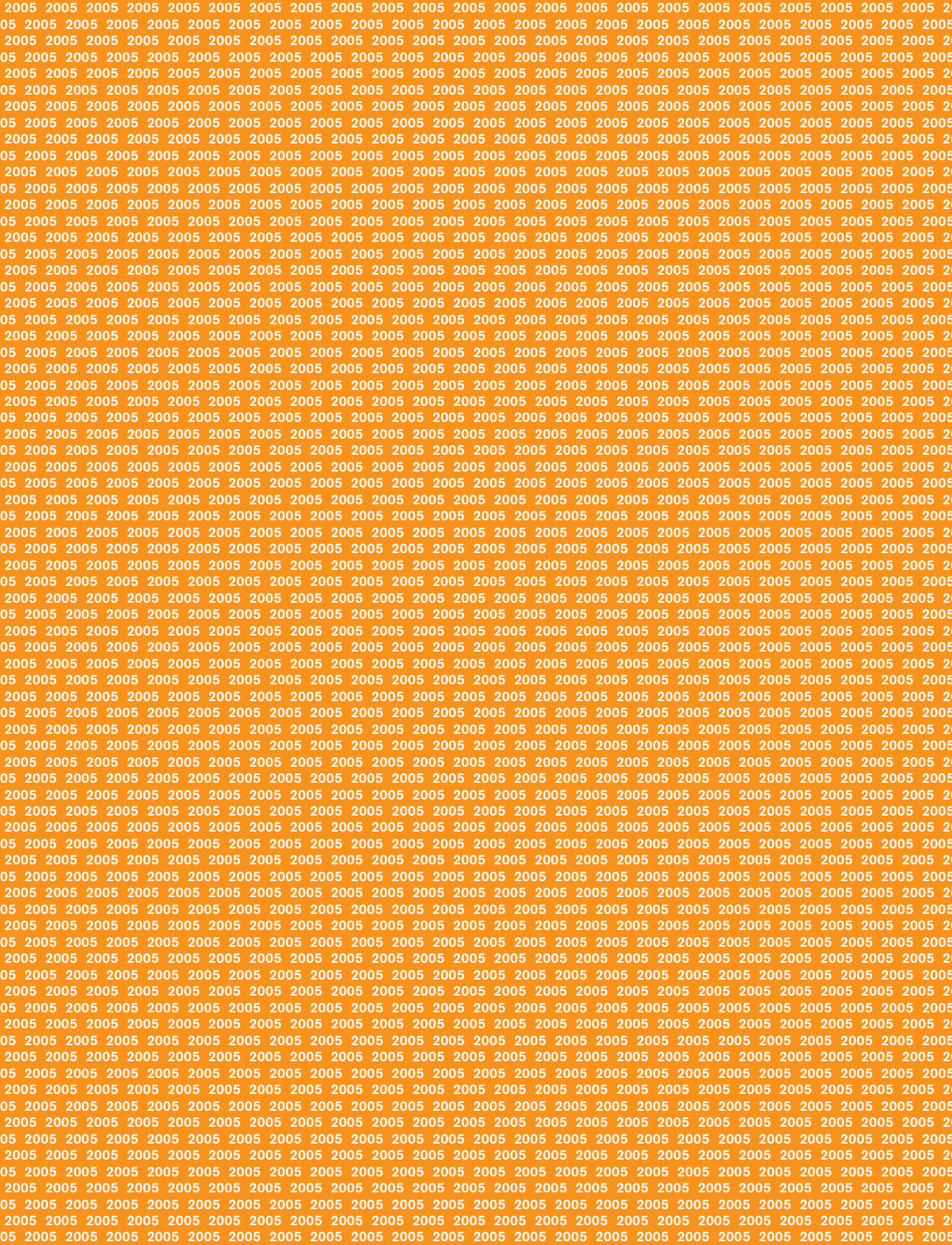
- abstain from trying to influence, directly or indirectly, the decision made by the Conseil or by the committee;
- recuse himself or herself from participating in the deliberations surrounding that request;
- leave the room while the request is being discussed.

The minutes of the meeting of the Conseil or of the committee must state the member's declaration of interest and, if the case may be, the member's departure from the meeting and his or her recusal from participating in the deliberations and decision.

No member can solicit grants from the Conseil des arts on behalf of an organization without divulging all of his or her interests.

No member can agree to submit a grant application addressed to the Conseil.

Settling disagreements related to the interpretation of this code of ethics is entrusted to the Executive Committee of the Conseil.



05

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



Montréal 